

Le COURRIER DE MONTMAGNY

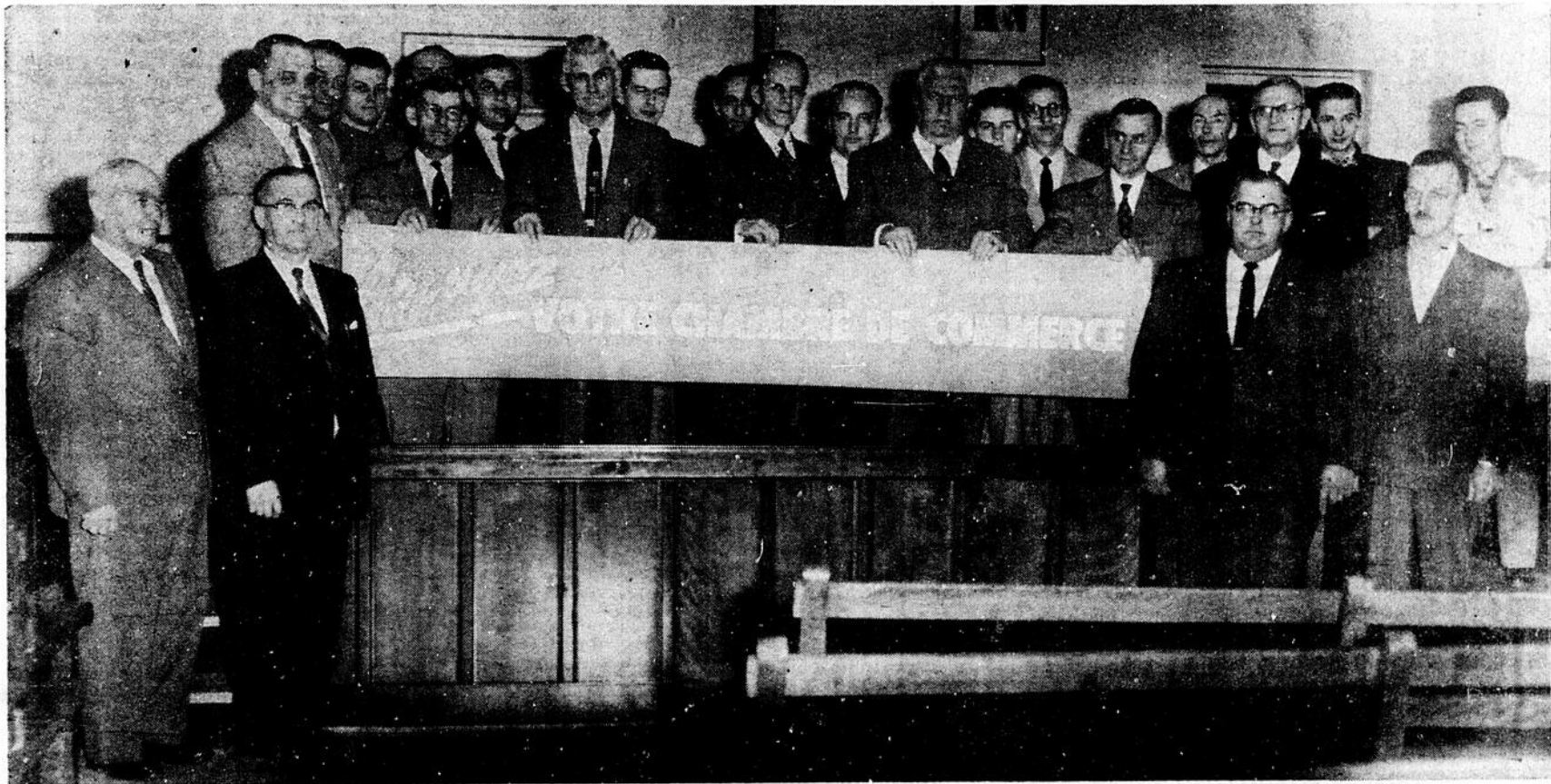
Organe du comté de Montmagny

75e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, VENDREDI LE 18 AVRIL 1958

No 2

La Chambre de Commerce rencontre le Conseil de Ville



Le président de la Chambre de Commerce s'adresse à S.H. le Maire et aux échevins

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numé, le comité de direction de la Chambre de Commerce Senior de Montmagny devait rencontrer le Conseil de Ville lundi soir à l'Hôtel de Ville. Cette rencontre eut lieu comme prévu pour le plus grand bénéfice de nos édiles et de notre jeune Chambre de Commerce.

Voici le texte du discours qu'adressa M. Hervé Gauvin, président de la dite Chambre à Son Honneur le Maire, M. Louis-O. Roy.

A SON HON. LE MAIRE
ET A MM. LES ECHEVINS
DE LA VILLE DE
MONTMAGNY

La Chambre de Commerce de Montmagny vous sait gré de lui avoir fourni cette occasion de venir vous présenter leurs hommages et l'expression de leur désir de collaborer au bien-être des citoyens de notre Ville.

Par une heureuse coïncidence la célébration cette semaine des Chambres de Commerce par tout le Canada, me permet de vous présenter l'exécutif de comités de la nouvelle Chambre de Commerce de notre Ville. L'organisme local qui a vu le jour en 1912 mais qui, chargé d'années tomba en somnolence à cause d'une apathie publique qui ne comprenait pas les services qu'elle pouvait rendre, fut très récemment réorganisé. Nous n'aurions pas pu décemment solliciter plus tôt une entrevue car ce n'est qu'au cours de la semaine dernière que fut complétée la formation de nos cinq premiers comités. Ce soir nous pouvons vraiment vous dire que nous sommes "en affaire".

Notre premier devoir est de vous remercier pour la Proclamation, par vous émise et publiée dans nos journaux locaux, recommandant à la population de prêter son appui à la Chambre de Commerce. Dans cette Proclamation vous avez souligné qu'une Chambre de Com-

merce est l'organisme de bonnes relations entre tous les membres de la société; que son but est de travailler au développement commercial, industriel et social de notre localité; que par l'association volontaire des meilleurs citoyens de la Ville elle peut être une force à la poursuite du bien général.

La réactivation de la Chambre de Commerce de Montmagny est un mouvement spontané dont vous pouvez vous réjouir, monsieur le Maire et messieurs les Conseillers, parce que vous avez là la meilleure preuve qu'il existe ici-même à Montmagny, une richesse de civisme qui ne demande qu'à être mise à contribution.

Le Président, l'Exécutif, les Présidents des Comités et tous les membres de la Chambre de Commerce vous offrent leur collaboration dans l'étude et la solution des problèmes qui pourraient nuire à l'avancement de notre Ville. Nos membres mettront à ces études leur temps et leurs talents, à titre gratuit, pour le plus grand bien de leurs concitoyens. Vous pouvez avoir la certitude que lorsque nous aurons mûri un projet et qu'il sera soumis à votre considération, nous aurons au préalable exploré les meilleures solutions trouvées ailleurs pour un problème similaire et que nous aurons donné le meilleur de nous-mêmes à formuler une solution propre à notre communauté.

Vous voulez le bien-être de la population de Montmagny. Nous voulons exactement la même chose. Nous n'existons pas pour vous créer des embêtements; au contraire. Soyez assurés que lorsque nous aurons une recommandation à vous faire, nous aurons une solution pratique à vous suggérer. Nous n'avons pas la prétention de toujours trouver l'unique bonne solution mais le fait de traiter d'un sujet peut suffire, souvent, pour activer l'intérêt public et faire jaillir la lumière.

Pour marquer notre désir de collaborer, nous avons l'intention d'envoyer deux de nos directeurs assister à chaque séance régulière de votre Conseil. Comme vous, nous souhaitons un intérêt croissant dans la chose publique et nous voulons donner le bon exemple en répondant à l'invitation que vous avez faite à toute la population. En retour nous vous invitons cordialement à nommer un membre de votre Conseil comme observateur aux réunions de notre exécutif qui se réunit chaque semaine. De cette façon la population de la Ville de Montmagny aura un exemple frappant de l'entraide de deux corps qui travaillent dans le même but: le progrès de notre communauté.

Hervé A. Gauvin, i. e.
Président

La Chambre de
Commerce de
Montmagny.

Dans sa réponse, M. le Maire souligna le plaisir que lui avait fait à lui et aux échevins la création d'une Chambre de Commerce à Montmagny, jeune et active. Il mit également en exergue l'utilité de telles rencontres. Ces contacts, en effet, ne peuvent être que constructifs pour les deux parties.

Les J.M.C. de Montmagny fêtent leur cinquième anniversaire de fondation

A l'occasion de leur 5e anniversaire de fondation, les Jeunesses Musicales de Montmagny ont organisé une semaine J.M.C. qui se tiendra du 20 au 27 avril, durant laquelle des activités aussi variées qu'intéressantes sont réservées à toute la population de notre ville et de la région.

Les principaux événements de cette semaine artistique débiteront dans la salle académique de l'Ecole Beaubien, lundi soir, le 21, par l'ouverture d'une exposition d'objets d'art exécutés par des artistes de Montmagny. Les oeuvres exposées comprendront: peinture, sculpture, cuir et étain repoussés, céramique, pirogravure, etc. Cette exposition se poursuivra durant toute la semaine et l'entrée sera gratuite pour ceux qui voudront la visiter.

Mardi, le 22 avril, Otto Joachim, altiste, donnera le dernier concert de la saison J.M.C. 1956-1957 au Théâtre Lafontaine. M. Joachim qui fut accepté au conservatoire de musique de Duesseldorf, Allemagne, à l'âge de 6 ans, et y poursuivit ses études sous la direction du maître Julius Butts, habite le Canada depuis 1944. Ce musicien complet rend les plus grands services, soit comme membre du groupe de musique de chambre de l'Université McGill, auprès de la ligue des compositeurs ou comme professeur au Conservatoire de Musique de la Province ou à l'Université. Il est un des musiciens les plus actifs de

la métropole et s'est fait maintes fois entendre comme soliste à Radio-Canada. Otto Joachim sera accompagné du célèbre pianiste John Newmark que nos membres connaissent maintenant très bien car il a souvent accompagné les artistes dans leurs tournées. On nous annonce également que Mlle Françoise Landowski, pianiste et M. J. Marie Cloutier, ce dernier comme commentateur, accompagneront MM. Joachim et Newmark.

Une seconde soirée musicale, mais dans un tout autre domaine cette fois, aura lieu à l'Ecole Beaubien, le lendemain soit mercredi le 23 avril. La chorale J.M.C. sous la direction de M. Paul Dolan, interprétera quelques chants de son répertoire qui alterneront avec quelques danses exécutées par des jeunes filles du groupe folklorique J.M.C., dirigé par Mlle Josette Méthot. Chacune de ces danses sera précédée d'une courte explication sur son origine et son histoire. Au cours de cette même soirée, on présentera un film récemment tourné au camp Jeunesses Musicales au Mont Orford. (Suite à la page 8).



"DROIT et JUSTICE"

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe de l'ouest de Montmagny





Maurice Marquis, Directeur-Gérant
 Louise Marquis, Assistant-Directeur
 Denise Marquis, Rédaction et administration
 Michel Vidoudez, Rédaction, Service des Nouvelles
 Lucien Blais, Service de Publicité

Membres de la CWNA, de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada, de la Key French Weekly et de l'A.B.C.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, L.TEE, Imprimeurs-Éditeurs, — Rue Saint-Thomas Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.
 Abonnement: Canada \$2.00 et États-Unis \$2.75 par année

EDITORIAL

LA BICYCLETTE ET SES DANGERS

Les premiers beaux jours ont eu à peine le temps d'arriver, que déjà les cyclistes se font multitude... les premières bicyclettes sont à peine sorties, que déjà on enregistre les premiers vols ou disparitions de bicyclettes! Et malheureusement ce ne sont pas que quelques larcins, par ci par là, mais une véritable épidémie de vols. La police trouve la majorité de ces vélos abandonnés, appuyés négligemment contre un mur ou contre un arbre... Et chaque année, à pareille époque, une semblable épidémie se déclenche sans qu'il semble exister un quelconque moyen d'y remédier, ceci malgré une surveillance accrue de la part de nos policiers.

Ceci m'amène à faire certaines comparaisons et à me remémorer certains souvenirs d'un voyage en Suisse qui avait été, sur le plan bicyclette, circulation (et bien d'autres encore) une véritable révélation. En effet, en territoire helvétique, il n'est pas une seule agglomération un tant soit peu importante qui ne possède pas ses parcs à vélos. Ceux-ci sont constitués par des dalles de bétons où des fentes permettent d'insérer les roues de votre "cheval à deux roues" ou encore par des supports de métal où vous pouvez également encastrer votre "bécane". Et qui construit ou aménage ces parcs? Ça peut être des personnes ou des autorités bien différentes: les autorités municipales, un commerce, une firme, une société, etc. Pour ce qui est des vols, ils sont (toujours sur le plan bicyclette) presque inexistant. Vous pouvez laisser votre véhicule un, deux ou trois jours dans un de ces parcs, sans même le fermer, et être persuadés de le retrouver intact et sans qu'il ait changé de position ou d'emplacement quand vous reviendrez en prendre possession. Ce n'est pas seulement ces parcs qui jouent un rôle dans cette absence de vol mais bien la mentalité des gens. En effet, les gens, contrairement à ce qui se passe souvent chez nous, ont un profond respect de la propriété

d'autrui. Et il me semble justement qu'on pourrait remédier à cette épidémie, non en prenant des dispositions draconiennes, mais simplement en éduquant les gens, en leur inculquant ce respect du bien des autres.

Puisque nous parlons de bicyclette, ceci m'amène à d'autres constatations touchant un autre problème, plus important, plus grave encore. Chez nous au Canada, du moins dans la Province de Québec, on semble se moquer éperduement de l'éclairage des vélos. Rares sont en effet les bicyclettes qui sont munies d'une lumière et quand c'est le cas ce n'est que d'un phare d'avant, alors qu'une lentille rouge à l'arrière est le dispositif de sécurité le plus important, le seul qui vous mette à l'abri (en principe) des automobilistes. Je ne sais pas si vous vous êtes déjà mis au volant d'une automobile, mais il est pratiquement impossible d'apercevoir, dès la tombée de la nuit, un cycliste sans phare ni lentille. — Pourquoi n'exerce-t-on pas de contrôle plus sévères (amendes, confiscation des véhicules en faute) pour faire respecter la loi qui exige que toute bicyclette soit munie d'un phare jaune à l'avant et d'une lentille rouge de signalisation à l'arrière?

Parents si vous laissez vos enfants sortir avec un vélo sans lumière vous serez les premiers responsables de tout ce qui pourrait survenir. Un phare, une dynamo et un feu rouge coûtent beaucoup moins chers qu'un long séjour à l'hôpital!

La Ligue de Sécurité Routière est d'ailleurs consciente de ces dangers puisqu'elle lance une campagne de sécurité cycliste d'une durée d'un mois (du 19 avril au 17 mai) à travers la province... mais on voudrait que la Ligue de sécurité routière insiste bien davantage encore sur cette question capitale, primordiale, de l'éclairage des bicyclettes.

M. M.

Bellechasse n'aura pas

À la suite des événements qui se sont succédés depuis les élections du mois dernier, une vague d'enthousiasme a fait de M^r Noël Dorion, député de Bellechasse, un ministrable dans le Cabinet Diefenbaker, qui ont pris naissance pendant mais, il se peut que les illusions la lutte électorale et qui se sont enflés par la suite se dissiperont.

Le coup de grâce final a sans doute été donné par un certain télégramme que M^r Dorion, député de Bellechasse sur le conseil d'un sénateur aurait envoyé à son chef l'informant qu'il était à son entière disposition pour une rencontre aussitôt qu'il jugerait bon de le convoquer. Ce geste malhabile de M^r Dorion, si nos informations sont exactes, lui enlèvera probablement ses dernières et bien faibles chances d'accéder à un poste ministériel et ceci augmentera par le fait même les chances de celui qui l'aura conseillé.

Ce télégramme de M^r Dorion à son chef aura donc réglé le cas de Bellechasse. De plus, le député de Bellechasse n'étant pas bilingue, ses chances étaient

déjà minimes et ce, M^r Dorion l'a réalisé une fois de plus en relisant la réponse qu'il aurait reçu de M. Diefenbaker, réponse qui l'aurait laissé dans une grande inquiétude, avons-nous appris, car il se verrait éclipsé totalement de la liste des ministres dans le nouveau parlement.

Il sera enfantin de croire que M. Diefenbaker qui devra choisir quelques ministres parmi les 50 députés conservateurs de la province de Québec sera assez généreux pour doter notre région de trois ministres... soit Bellechasse, Lotbinière et Québec-Est. Nous avons connu pendant le régime St-Laurent une certaine popularité dirigée vers nos régions alors que Montmagny, Lotbinière et Québec-Est avaient leurs ministres mais depuis qu'un nouveau gouvernement veille sur les destinées de notre pays une autre page d'histoire a été commencée. Ce régime, n'en doutons plus sera tout à fait différent et parmi les 50 députés élus il y en aura certainement quelques-uns de désappointés dont M^r Dorion qui devra maintenant refouler ses ambitions.

Importante semaine agronomique à la Pocatière

À l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, mardi 15 avril, avait lieu l'ouverture de la semaine agronomique groupant tous les agronomes de la section de Ste-Anne. Toutes les réunions porteront sur un thème complexe mais débordant de réalités humaines. Il s'agit de l'étude monographique du diocèse de Ste-Anne.

Les études porteront sur l'élément humain de la conquête à nos jours: les institutions diverses du diocèse, l'artisanat et l'évolution de l'agriculture régionale. Nous verrons également le rôle que les pêcheries, l'électricité et la forêt ont joué dans l'évolution de notre économie.

Au cours de la dernière journée, les conférenciers aborderont l'étude des coopératives agricoles, des faits importants en agriculture, des mauvaises herbes et du milieu biologique. Ces journées d'étude et de discussion ont pour but ultime la rédaction d'une monographie

agricole complète et la formation d'un Comité régional d'orientation agricole et forestière pour le diocèse de la Pocatière. Toutes ces séances d'étude sont sous la direction habile et stimulante de M. Léonard Laplante qui a su s'entourer d'éminents conférenciers.

Des milliers de canadiennes sont des volontaires du comité de Travail Féminin de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Elles offrent temps et talent pour tricoter et coudre les articles tant en demande. Vous pouvez aider à procurer les fournitures nécessaires par un don généreux pendant la campagne annuelle de la Société.

AVIS PUBLIC

À la demande personnelle de Son Honneur le Maire et de MM. les échevins et pour nous conformer au désir des Autorités religieuses et civiles de notre ville, nous soussignés, principaux vendeurs désirons publier la déclaration suivante:

Par respect pour nos clients et en considération de l'estime que nous portons à notre jeunesse, nous nous engageons à ne pas étaler et à ne pas vendre de journaux ou revues obscènes.

Nous voulons coopérer dans les limites du possible avec les Autorités afin de délivrer la population de Montmagny de cette plaie grangreneuse et de ce sujet à scandales qui envahit nos foyers et qui s'appelle "La presse jaune ou à sensation".

Comme chrétiens et comme citoyens dignes de ce nom, nous comprenons parfaitement le sens de nos responsabilités et nous sommes heureux de pouvoir participer à cette campagne d'épuration engagée par nos Evêques dans toute la province.

NOUS NOUS ENGAGEONS SUR NOTRE HONNEUR ET SIGNONS.

Les intéressés voudront bien accueillir favorablement les membres du comité qui sera formé à ce sujet et participer ainsi aux honneurs attribués à ceux qui auront bien voulu prendre cet engagement de véritable civisme.

Ceux qui auront adhéré au mouvement, recevront une pancarte pour être placée bien en vue dans leur vitrine et verront leurs noms publiés périodiquement dans les journaux locaux.

La Semaine Etudiante à Montmagny

Durant la semaine du 20 au 27 avril, toute la Jeunesse Etudiante Catholique du Canada vivra des jours d'intense réflexion et d'activités fébriles. Le thème de cette campagne pour l'année 1958 est celui-ci: "Regards neufs vers la vie".

Au printemps, la vie fait tout éclater, les bourgeons tendres percent l'écorce, les eaux pétillantes fendent la glace, notre Sauveur renverse la pierre et la mort, la vie est plus forte... par elle nous pouvons mieux dominer le séduisant, le dur argent "qui mène le monde".

Cette campagne invite les étudiants à:

— Trouver les problèmes concrets et précis que les richesses matérielles posent à nos vies.

— Tourner résolument nos regards vers la vraie vie "lumière pour les hommes", afin de situer les biens matériels à leur place réelle.

— Chercher dans notre vie nouvelle de ressuscités la force de transformer l'argent en signe de

vie pour la communauté humaine et mystique.

Voici les idées principales soumises à la réflexion de tous les étudiants pour chacune des journées scolaires.

LUNDI:

"L'argent au service de la vie..."

Problème: L'argent a pris une telle valeur qu'il s'identifie à la vie.

Spiritualité: Les biens matériels sont nécessaires à l'homme mais ils ne sont pas la vie...

MARDI:

"L'argent, signe de vie..."

Problème: Nos activités sont conditionnées par l'appât du gain.

Spiritualité: Le but du travail n'est pas l'argent, mais la création de la vie.

MERCREDI:

"La vie au-delà de l'argent".

Problème: Nous apprécions les personnes sur leur avoir.

Spiritualité: La vie du Christ, la vie à l'image de l'Homme-Dieu.

"L'argent, bien de tous..."

JEUDI:

taire est brimée par notre conception: La vie communautaire exige: justice, charité.

Spiritualité: La vie communautaire exige: justice, charité.

VENREDI:

"Des témoins de l'argent"...

Problème: Que vaut notre témoignage de catholiques?

Spiritualité: Annoncer l'Evangile, le vivre... en communauté...

La Jeunesse Etudiante de Montmagny invite toute la population à suivre avec intérêt les différentes activités qui se dérouleront durant cette semaine et surtout à vivre avec leurs enfants les nombreux problèmes que causent cet omniprésent qu'est l'argent.

APRES LA MORT TRAGIQUE DE ROBERT COULOMBE

Les 5 jurés décident: "NEGLIGENCE COUPABLE"

De nombreux curieux avaient pris place mardi après-midi, à 4 h., dans la salle du Palais de Justice, quand le Dr Paul Dupuis, coroner du district de Montmagny fit son entrée. Le coroner allait mener son enquête sur les tragiques circonstances qui ont provoqué la mort du jeune Robert Coulombe qui fut victime d'un accident mortel dans la soirée de jeudi, 10 avril dernier, alors qu'il circulait à bicyclette sur la route Trans-Canada, à quelque mille pieds du Restaurant "L'Espinay". Comme nous le relatons dans notre édition de la semaine dernière, le jeune Robert Coulombe, âgé de 18 ans et demi, fut atteint et renversé par une automobile qui roulait dans le même sens que lui. Le conducteur du véhicule ne s'arrêta pas et ne s'inquiéta même pas de sa victime, qui demeura sans connaissance sur l'asphalte, la boîte crânienne enfoncée. Malgré son rapide transport à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, Robert Coulombe devait hélas rendre le dernier soupir avant d'y être arrivé.

Ce n'est que le lendemain que la police provinciale qui suivait une piste sérieuse, put mettre la main sur le coupable, un nommé Onil Dufour, âgé de 29 ans, résidant à Ste-Louise, dont nous avions d'ailleurs déjà pu mentionner l'arrestation, sans toutefois le nommer.

La Cour était composée de Me Jules Blanchet qui fonctionnait comme procureur de la Défense et de Me Jules Paré qui était procureur de la Couronne. Le jury, au nombre de 5 jurés selon la nouvelle loi (l'ancienne en prévoyait 6) était composé de MM. Cyrille Blouin, Guy Blouin, Gustave Boulanger, Antonio Bernier et Alphonse Collard.

PREMIERS TEMOINS

Pas moins de 11 témoins, dont le principal, Onil Dufour, défilèrent à la barre pour être interrogés par le Dr. Dupuis. Le premier fut M. Emilien Collin, âgé de 41 ans, contre-maître, domicilié à Montmagny qui a identifié le corps de la victime comme étant celui de Robert Coulombe, son neveu. Puis vint Rolland Lachance, de St-Evariste-Village, cultivateur, 32 ans, avec qui Dufour a passé trois heures, de midi à 3 heures dans la journée de l'accident. Le témoin a fait des inspections de cabane à sucre à Robertson, St-Sylvestre et Ste-Marie, en compagnie de Dufour. Il l'a quitté dans cette dernière localité, vers 3 heures. Selon le témoin, Dufour a bu "4 ou 5 grosses bières" pendant qu'il était avec lui, mais il n'en avait pas dans sa voiture.

M. Jean-Luc Dufour, garagiste, 35 ans, de Berthier-Bas cousin d'Onil Dufour, lui succède. Il a vu Dufour le soir même de l'accident à son garage où il a acheté pour \$3.00 d'essence. Il était 7 h. 15. Le témoin n'a pas remarqué que Dufour ait été pris de boisson.

C'est ensuite Mme Gérard Robin, de Montmagny, qui s'est trouvée sur les lieux de l'accident peu après le drame, alors qu'elle se rendait en voiture au Cap St-Ignace, en compagnie de son mari. Elle a vu le corps de la victime étendu sur l'asphalte, tourné sur le ventre, face contre terre, à quelque 5 pieds de la "gravelle": sa bicyclette se trouvait à côté de

lui. D'après Mme Robin, il faisait déjà assez noir.

Le témoin suivant est une autre dame, Mme Lucien Leclerc, de St-Jean Port-Joli. Elle a rencontré Dufour chez M. E. Leclerc, à St-Jean Port-Joli, alors qu'il téléphonait pour qu'on vienne le chercher, sa voiture étant en panne. Elle avait souvent vu Dufour et il lui a semblé nerveux tout en lui donnant l'impression "qu'il avait pu prendre de la boisson" (sic). Dufour est reparti vers 8h.10, sans lui avoir dit qu'il avait eu un accident. Le témoin a remarqué que le moteur de la voiture de Dufour "bouillait".

Mlle Gabrielle Gosselin qui fait de la sculpture, domiciliée à L'Islet, a aussi vu Dufour chez M. Eugène Leclerc, entre 7 h. 15 et 7 h. 30, soit peu après l'accident. "Dufour avait l'air drôle, mais il marchait bien..." devait-elle confier au Coroner.

"Il avait l'air nerveux"

Puis apparaît la soeur de Dufour, Mme Lévis Pelletier, ménagère, habitant également Ste-Louise. Son frère l'a appelée au téléphone vers 7 h. 30; il lui a dit qu'il était à St-Jean Port-Joli où il lui a demandé de venir le chercher parce que sa voiture était en panne. Mais il ne lui a pas parlé d'accident. Ce n'est qu'à son retour que son frère lui a déclaré avoir frappé un cycliste. "Il avait l'air très nerveux, et donnait l'impression d'avoir bu". Le témoin n'a vu la voiture de Dufour que le lendemain matin au garage: la partie supérieure avant de l'aile gauche était défoncée. Mme L. Pelletier avoue également que son frère n'a pas fait de téléphone à son retour, pour avertir qui que ce soit.

Le mari lui succède, M. Lévis Pelletier, menuisier, 28 ans, beau-frère de Dufour. Il a rencontré Dufour à St-Jean Port-Joli quand il est allé le chercher et le dépanner. Dufour lui a confié: "J'ai frappé un bicyclette entre Montmagny et L'Islet". "Il m'a semblé très nerveux", devait encore dire M. Pelletier. "Le char était abîmé sur le côté gauche du côté du chauffeur". Répondant à une question précise du Procureur de la Couronne, Me Jules Paré, Pelletier avouera: "Il n'a jamais été question

de revenir sur les lieux de l'accident." Le témoin déclare encore: "Le radiateur de sa voiture coulait: une partie du rétroviseur a été enlevée et camouflée."

Le neuvième témoin est M. Paul-Emile Dufour, 43 ans, employé de garage, domicilié à Ste-Louise, voisin d'Onil Dufour, mais non parent. Il s'est également rendu à St-Jean Port-Joli avec le beau-frère d'Onil Dufour pour dépanner son voisin; mais il ne savait pas pourquoi: on ne lui avait pas parlé d'accident. Il a vu la voiture accidentée qui portait un enfoncement sur la gauche du radiateur. Il a remarqué un "air nerveux" chez Dufour. Ce témoin déclare à son tour qu'il n'a pas été question de retourner sur les lieux de l'accident et que Dufour n'a fait aucun téléphone pour informer la police de l'accident.

C'est l'agent de la police provinciale Fernand Fortin, de L'Islet, qui est le dixième témoin. Il a aperçu l'ambulance sur les lieux de l'accident lorsqu'il passait par là, par hasard, regagnant Montmagny. Le corps de la victime gisait sur l'asphalte à 5 pieds et demi de la "gravelle". Il a découvert un rétroviseur qui était resté pris dans les rayons d'une roue de la bicyclette. M. Fortin rapporte également, sur une question du Procureur de la Couronne, qu'il faut 15 à 16 minutes pour se rendre de Berthier à l'endroit de l'accident à une vitesse de 50 milles à l'heure.

Le témoin principal

Le onzième et dernier témoin est le témoin principal, Onil Dufour, auteur de l'accident. Il semble très ému et nerveux et a de la peine à contenir un tremblement. Selon lui, l'accident s'est produit aux environs de 7 h. 30. Il se dirigeait du côté de Ste-Louise, lorsqu'il a croisé une voiture qui montait en sens inverse. Il a entendu un léger choc et a aperçu une forme noire qui a passé le long de son aile gauche. Il n'a pensé "que ça pouvait bien être un cycliste" (sic!) qu'une fois arrivé à St-Jean Port-Joli où sa voiture, une Pontiac 53, est tombée en panne. Onil Dufour conduit depuis plus de dix ans; il n'a jamais eu d'accident auparavant ni ne

s'est fait retiré son permis. Dufour reconnaît avoir pris 4 à 5 grosses bouteilles de bière entre 8 heures du matin et 6 heures du soir; il n'a pas diné ni soupé ce jour-là puisqu'il pensait manger chez lui en rentrant. Dufour déclare encore avoir téléphoné à la police vendredi matin, mais le policier était parti et c'est sa petite fille qui a répondu. Dufour n'a pas fait d'autre tentative. C'est lui qui a enlevé le pied du rétroviseur brisé et qui l'a dissimulé sous le plancher de son garage. Le procureur de la Couronne exige qu'on mette la main sur cette partie du rétroviseur et qu'on la conserve comme pièce à conviction.

LE VERDICT

Avant que le jury ne se retire pour délibérer, le Dr Paul Dupuis coroner, tient à

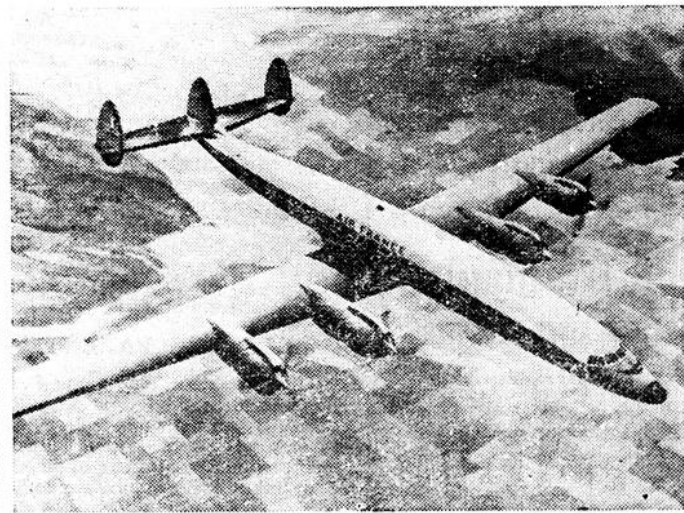
préciser que si dans certains cas d'accident la victime peut décéder des suites de son abandon sur la route parce qu'elle perd son sang ou pour d'autres raisons, cette considération ne peut entrer en ligne de compte dans le cas du jeune Robert Coulombe dont l'enfoncement de la boîte crânienne devait inévitablement entraîner la mort. Le fait d'avoir laissé la victime sur la route n'a donc pas, médicalement parlant, provoqué la mort.

Forts de ces précisions, les jurés se retirèrent pour délibérer. Après quelque dix minutes d'absence, ils pénétrèrent dans la salle et M. Cyrille Blouin, au nom du jury, fait part du verdict rendu: "Négligence coupable de la part d'Onil Dufour."

L'enquête du coroner aura duré deux bonnes heures. M. V.

Les nouveaux avions d'Air-France sont absolument révolutionnaires

Le but principal d'Air France en commandant le Super Starliner était d'assurer la traversée de l'Atlantique sans escale dans les deux sens: chacun sait que la traversée de l'Atlantique dans le sens Est-Ouest (Europe-Amérique) est beaucoup plus difficile et beaucoup plus ardue que la traversée dans l'autre sens. Jusqu'ici l'avion partant d'Europe était presque toujours contraint de se poser soit à Prestwick, Shannon ou Keflavick. Grâce à la capacité de ses réservoirs, ce nouvel appareil n'éprouve plus aucune difficulté à franchir la grande mare sans devoir se poser ici ou là. C'est même le seul appareil sur lequel on puisse compter pour réaliser régulièrement cette performance, d'ailleurs nouvelle, au-dessus de l'Atlantique nord.



C'est toutefois l'aile qui constitue le progrès décisif. A l'aile classique se trouve substituée une aile à profil mince et à grand allongement qui équipe déjà les avions militaires de transport. Cette voilure nouvelle facilite le décollage: elle permet aussi d'éloigner davantage les moteurs du fuselage, ce qui se traduira par une baisse appréciable du niveau du bruit à l'intérieur de la cabine, en même temps que par une nette diminution de la vibration. De plus, un radar météo permet au pilote de choisir la meilleure route, gage supplémentaire de sécurité.

Un soin tout particulier a été apporté à la décoration intérieure de la cabine. Rompant avec la routine, l'intérieur de la cabine marie la ligne moderne au goût français: les couleurs gaies et reposantes, les matériaux nobles et le soin apporté

à chaque détail composent un décor raffiné qui s'allie à un confort parfait.

LES GRANDS DECOUVREURS

Air France a voulu donner une âme à sa nouvelle flotte de Super Starliners en dotant chacun de ses appareils d'un grand découvreur qui a marqué l'histoire de l'Amérique française. De Champlain à Montcalm, en passant Frontenac et Marquette, chacun de ces noms qui a illustré les pages de l'Histoire du Canada de notre enfance étincelle au soleil de l'espace sur la proue de l'appareil.

Ces nouveaux appareils sont en service pour toutes les classes, y compris la Classe Economique, depuis le 1er avril, entre Montréal et Paris.

On voit par là qu'Air France a pu réaliser le tour de force d'améliorer ses services tout en réduisant ses prix.



SERVICE VENTE REPARATION
C.P. 1026 Tél.: 93
REFRIGERATION
Conrad Gaudreau Coin de la Gare et Collin, Montmagny.

Tél.: 93

C. P. 1026

CONRAD GAUDREAU
Serrurier Clefs de tout genre

Agent Bicycles: "Raleigh" "Robin Hood".

Coin de la Gare et Collin. — MONTMAGNY, P. Q.

LA CAMPAGNE ETUDIANTE

Voici que cette année encore la fin d'avril nous ramène la grande Campagne Etudiante. Pour tous ceux qui fréquentent encore les milieux scolaires, cette semaine représente une réalité bien vivante et rappelle des souvenirs qui renaissent chaque année dans un cadre nouveau. Cependant ceux qui depuis un certain temps ont quitté les bancs de l'école ou du collège et ceux qui n'ont pas connu de façon vitale cette activité de masse de tout le milieu étudiant, ceux-là dis-je ont peut-être une idée bien vague de la campagne ou ne connaissent pas du tout ce qui se fait durant cette semaine. C'est dans le but de les renseigner et de les intéresser à la Campagne Etudiante que nous avons rédigé cet article.

Comme nous le savons peut-être déjà, le mouvement de la Jeunesse Etudiante Catholique (J.E.C.) existant dans un très grand nombre d'écoles de langue française de notre pays, présente chaque année à ses militants et à ses adhérents un programme d'étude et d'action sur un thème délimité, une tranche de vie de l'homme du XXe siècle. A l'aide d'une réunion hebdomadaire les étudiants essaient de saisir les problèmes présentés, d'y réfléchir et de poser des gestes concrets en liaison directe avec les découvertes faites et le donné révélé.

La Campagne Etudiante veut être une synthèse du travail de l'année tout en apportant des éléments nouveaux à l'étude du thème proposé. Cette semaine demande donc aux étudiants un travail plus intense et mieux structuré où chaque jour exige une réunion et des activités spéciales. Voici en un bref résumé ce qu'est une campagne étudiante et ce que les parents peuvent y faire.

LA CAMPAGNE

Elle consiste d'abord et avant tout en une réunion d'environ trois quart d'heure par jour où les étudiants en équipes s'arrêtent à un aspect du problème ou du thème présenté. Cette réunion chez les jeunes revêt un caractère spécial puisqu'elle consiste surtout en une activité sur laquelle les 12-15 seront amenés à réfléchir pour en faire l'application concrète dans leur vie. Chez les grands il s'agira surtout d'une recherche à

l'aide de mécanisme de travail et d'une discussion tant sur le problème présenté que sur la spiritualité correspondante. Ces réunions tant chez les jeunes que chez les plus âgés donnent tout son sens à la Campagne. Cette semaine trouve son succès dans le travail qui aura été fait en chaque individu au plan de la pensée, de la mentalité.

De plus pour les 12-15 il y aura une climatisation extérieure plus poussée par des décorations et des affiches entrant dans le cadre même de la campagne. Les moins jeunes se contenteront, dans ce domaine, de quelques affiches illustrant le "tag" de la campagne et le thème central de chaque jour. Il ne faudrait pas oublier aussi que le chant spécial de la campagne et une foule d'autres chansonnettes viendront mettre une note de gaieté dans l'air et créer un climat tout à fait particulier à la jeunesse.

D'autres activités de masses viendront également accentuer davantage le travail des équipes. Les étudiants pourront participer à un repas communautaire, à une messe spéciale (dans le diocèse de Montréal elle sera célébrée par Son Eminence le Cardinal Léger), à un débat etc. Les jeunes exécuteront aussi durant la semaine différents travaux manuels, individuels ou de troupe, se rapportant tous au thème de la semaine et qui feront l'objet d'une exposition à l'école le vendredi, 25 avril.

La campagne de cette année se rattache au programme de l'année "la richesse au service de tous" mais se présente dans un cadre nouveau. Les 12-15 partiront pour une croisière à bord du bateau-école de Pierrefort, ils se feront "marins et marinettes" pour vivre une aventure où l'argent et les biens matériels joueront leur vrai rôle et seront utilisés d'une façon équilibrée. Les aînés seront invités à avoir des "Regards neufs vers la vie" en essayant de regarder les biens matériels dans une perspective de vie.

ROLE DES PARENTS

Une première chose que l'on pourrait demander aux parents ce serait tout au moins leur intérêt, leur appui. Les jeunes ont besoin de se sentir appuyés dans leurs actions par un adulte qui croit à l'importance de leur travail. Si les parents ne

peuvent réaliser la campagne ils se doivent au moins d'y apporter un certain intérêt en se liant au travail de leurs enfants, en se montrant joyeux de connaître ce que font leurs jeunes et ce qu'ils pensent. Pour ce, les parents peuvent lire les instruments et les publications mises dans les mains de leurs enfants pour la réalisation de la campagne, ils peuvent collaborer aux travaux pratiques et leurs jeunes en les aidant à se procurer le matériel et les instruments nécessaires. Si les jeunes surtout ont besoin d'appui, d'aide et de compréhension, ils ont aussi un peu besoin d'être encouragés pour continuer leur travail et pour le mener à bien. Ce sont le plus souvent les parents qui peuvent agir dans ce sens. Tout cela est déjà beaucoup d'autres pourront encore faire davantage en recréant même à la maison le climat marin qui existe à l'école, en préparant des mets appropriés, en mettant des petits bateaux à la place des autres bibelots, en permettant au marin ou à la marinière une certaine liberté dans l'organisation et l'ornementation de sa chambre, en laissant plus libre cours aux initiatives de tous genres des jeunes, en ce qui a trait à la croisière, en les laissant jaser plus qu'à l'ordinaire sur leurs activités de la journée, en les invitant même à réaliser toute ces choses aussi souvent que cela sera possible.

ECHANGES

Quant aux plus âgés, combien nombreux sont ceux qui aiment communiquer leurs découvertes, parler de leurs activités, discuter certaines idées neuves sur l'argent; les parents se devraient encore de susciter ces échanges qui seraient profitables d'un côté comme de l'autre.

Pour tous les étudiants, le "tag" deviendra le symbole de cette semaine et les parents devraient se faire un devoir de l'acheter et d'être fiers de le porter. Le chant de la campagne "Sur tous les chemins du monde" sera également dans l'air, il ne faudrait pas se fatiguer de l'entendre et il faudrait aussi s'y intéresser en l'apprenant avec les jeunes et ne recherchant le sens et la portée.

Les parents et la campagne étudiante, voilà peut-être une idée nouvelle mais qui mérite sûrement qu'on s'y arrête et qu'on s'y intéresse.

Lettre à l'Editeur

Montmagny, 15 avril 1958.

"Le Courrier de Montmagny",
Montmagny, Qué.

Monsieur,

Voici à la demande des instituteurs et institutrices une résolution du Cercle des Fermières.

A la réunion mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny fut adoptée à l'unanimité une résolution se lisant comme suit:

Les membres du Cercle des Fermières déplorent vivement la vente des journaux jaunes et des revues obscènes dans les limites de la ville de Montmagny. Ces journaux et revues sont une source de corruption pour notre jeunesse. Félicitations aux marchands qui ont déjà cessé la vente de ces publications. Nous exprimons l'espoir de voir bientôt ceux qui n'ont pas encore répondu aux désirs de nos chefs civils et religieux se rendre à leur demande justifiée.

Nous appuyons fortement le Conseil de ville dans ses résolutions.

Mme Donat Morin, Prés.
Mme Florian Coulombe, Sec.

St-Jean-Port-Joli en activités

Pour la première fois depuis sa fondation, l'ouverture officielle de la "Semaine de Fierté Rurale", sur le plan national, se fera à St-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet. Un comité général formé de trois jacistes de chez nous, de deux dirigeants diocésains de la J.A.C. et de deux adultes qui travaillent aux organismes paroissiaux, a été organisé; ce comité tient compte des nombreuses et heureuses suggestions qui lui furent soumises par les comités national, diocésain et local de la J.A.C.

Pour faciliter la tâche, on a donc réparti les activités en trois comités: Comité de vente de cartes, Comité de décoration et Comité de publicité, tous trois formés par les responsables de la Semaine de Fierté Rurale et les représentants d'organismes de St-Jean-Port-Joli qui se sont vu charger de concrétiser l'une ou l'autre partie de ce programme. Un comité général en assure la coordination. Ainsi, le comité de vente de cartes, respecte un ordre hiérarchique en assurant un siège pour tous les invités sur le plan national (ce qui couvre le Canada entier), sur le plan diocésain et sur le plan local. 450 convives dégusteront avec nous, les mets du grand banquet servi en cette occasion, sous le distingué patronage de Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Le Comité de réception fera en sorte que vous soyez chez vous à St-Jean-Port-Joli.

La paroisse compte mettre un air de fête en décorant toutes les demeures, les vitrines de magasin et assurément le Centre Paroissial, siège de ces assises. Des arches s'élèveront aussi à l'entrée et à la sortie du village pour souligner cet événement. L'église se parera de ses ornements de fête pour y recevoir les délégués de 22 diocèses. Des pavillons seront le signe de manifestations vraiment uniques chez nous. C'est ce qu'assure le comité de décoration.

A son tour, le comité de publicité entre en jeu et s'occupe de divulguer ces réalisations. Les journaux locaux, la radio et la télévision prêteront main forte pour la diffusion de ces événements. Pour la réussite de cette organisation, le comité général s'est appuyé sur tous

les représentants d'organismes de la paroisse de St-Jean-Port-Joli qui se sont prêtés avec un dévouement digne de mention. Bienvenue donc chez nous le 4 mai prochain à St-Jean-Port-Joli.

Soirée Lacordaire

A l'occasion d'une soirée Lacordaire, qui aura lieu dans le soubassement de l'église St-Thomas, dimanche soir prochain, à 8.00 heures p.m., le Rév. Père Roger Ferland, Assomptionniste, présentera le film "Miséricorde du Coeur de Jésus", en plus d'un autre film.

Il y aura également des pièces de chant exécutées par la chorale d'une de nos écoles.

L'entrée est gratuite et tous sont cordialement invités.

Un bienfait qui n'est pas ignoré en France.

En France où l'on comprend le bienfait, autant économique que social, de ne pas mettre à sa retraite l'individu encore capable de rendre de bons services, il y a encore 175.000 vieux de plus de 75 ans, qui travaillent. "Un Français sur sept travaille au-delà de 75 ans": c'est ce que vient de révéler l'Institut national de la Statistique. En effet, sur 1.400.000 Françaises et Français âgés de plus de 75 ans, 175.000 soit 1 sur 7, exercent encore une activité rémunérée.

Inutile de payer de \$250 à \$300 pour un appareil acoustique dissimulé de première qualité.

ZENITH

offre l'appareil acoustique le plus en demande au monde, d'une qualité supérieure, petit, léger et dissimulé, au prix de

\$65 à \$165



Garantie de remboursement dans les 10 jours.
Garantie d'un an — Contrat de service de 5 ans.
Paiements faciles.

PHARMACIE BERGERON

50, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. — Tél.: 3 3 3
10 jours d'essai. - Satisfaction garantie ou argent remis.

*Les verres de lunettes et service professionnels se rapportant à cet appareil ne peuvent être obtenus que chez votre ophtalmologiste ou opticien.

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque
"QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme:
porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc.
Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.

35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY.

MAUX DE TÊTE
RHUMES
DOULEURS
RHUMATISMALES
MALAISES FÉMININS

Soulagés rapidement avec

ANTALGINE

ATTENTION COMMERÇANTS

Nous éliminerons votre crédit

CONFIEZ LA COLLECTION DE
VOS COMPTES A:

RECouvreMENTS, ENR.

368, du Roi, est — Tél.: LA-5-7175 — Québec

TAUX SPECIAUX

Notre représentant:
Roméo Chamberland, 26, 7e rue, Montmagny Tél:1034W.

Seagram's V.O. Seagram's Golden Gin

Servez Seagram en toute confiance

Seagram's "83"

DEVANT LES ECRANS MAGNYMONTAIS

Par MICHEL VIDOUDEZ

L'homme qui en savait trop

Vu l'espace toujours plus restreint de nos colonnes, ceci en raison de l'abondance toujours croissante des matières, nous avons décidé de ne plus couvrir tous les films qui passeraient sur les écrans magnymontais. Mais nous n'abandonneront pas pour autant cette chronique. Nous nous bornerons donc à ne parler que des films de valeur ou du moins dignes d'une certaine attention. Le simple fait qu'ils seront mentionnés impliquera déjà un choix. Comme par le passé, nous serons heureux de publier dans le cadre de cette chronique toute suggestion ou opinion.

Pour reprendre cette rubrique interrompue pendant trois semaines, il me fait plaisir de parler d'un excellent film qui porte la "patte" du fameux Hitchcock, le maître du suspense. Ce film était présenté au cinéma Taché en fin de semaine: "L'homme qui en savait trop".

Avec un art consommé, Hitchcock nous fait passer du Maroc à Londres, de l'échoppe taxidermiste (empaillure) à la salle de concert de l'Albert Hall, d'une chapelle à l'ambassade d'une république de derrière le rideau de fer en ne nous ménageant pas les émotions fortes.

Tout se tient dans ce film qui est d'une solide logique. Son intérêt, sans jamais diminuer, va toujours presque crescendo pour atteindre des moments où le spectateur serre le bras de son fauteuil.

Cette aventure d'un couple américain dont le jeune fils est enlevé se déroule dans des cadres divers mais toujours authentiques qui donnent l'occasion à l'amateur de se régaler de beaux paysages et de splendides photos. La mise-en-scène est absolument impeccable, irréprochable, au-dessus de la moindre critique; c'est d'ailleurs elle qui fait toute la valeur de la réalisation. L'interprétation est des plus honnêtes et Doris Day et James Stewart font un couple charmant. Brève mais excellente apparition du Français Daniel Gelin.

On a souvent reproché à Hitchcock de ne pas se renouveler, d'utiliser un procédé... c'est peut-être vrai, jusqu'à un certain point, n'empêche que le "maître du suspense" réussit toujours à vous captiver et à vous faire "marcher" jusqu'au bout: c'est déjà une preuve de sa grande valeur cinématographique.

La Fille de l'Amiral

Sous prétexte de la grande valeur de "L'homme qui en savait trop", il serait injuste de passer sous silence le film projeté au Lafontaine lors du dernier programme, "La Fille de l'Amiral" qui, sans être une réalisation extraordinaire, n'offre pas moins toutes les qualités d'une excellente comédie musicale: belles couleurs, habile et somptueuse mise-en-scène, scénario original, gages humoristiques souvent très drôles, situations imprévues, jolies filles, garçons sympathiques, ballets et danses bien réglés. Ajoutez à cela des chansons et mélodies pleines d'entrain et de rythme, qui n'en étaient pas à leurs premiers succès, telle que "Hallelujah!" ou "I know that you know" et vous étiez sûrs de passer deux heures agréablement divertissantes au Lafontaine, où Jane Powell et Tony Martin se partageaient la vedette.

M. Jean Duguay,

I. F. A. G.,
au Richelieu-Montmagny.

Le Club Richelieu de Montmagny recevra comme conférencier invité à son dîner-causerie hebdomadaire de LUNDI 21 AVRIL, au Manoir St-Louis, à 6 h. 15, M. Jean Duguay, I.F.A.G., surintendant général au ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries, dont le sujet de causerie sera:

CONSERVATION DE LA FAUNE AQUATIQUE ET TERRESTRE.

Le distingué conférencier sera présenté par M. Jean-Marie Proulx, et remercié par M. Robert Morin, maire suppléant de la ville de Montmagny, tous deux membres du club. Le dîner-causerie sera sous la présidence du Dr Laurent Lizotte, m.d.

LE COIN DU 1490

Bonjour,

Me re-voici, fidèle au rendez-vous du 1490.

Nous avons dans notre pays, et spécialement dans notre province une pléiade d'artistes, dont un bon nombre sont de bons artistes. Tous ont déjà gravé des disques. Ces vedettes nous sont des plus familières, et pour cause: ce sont les nôtres! Mais, si elles nous sont familières, nous ne leur donnons pas toujours l'encouragement qu'elles méritent presque toutes. Trop souvent on sous-entend que les artistes étrangers (américains ou français) sont supérieurs, voire même incomparables. Eh bien non! Il y a au Canada des artistes canadiens qui valent bien, pour ne pas dire plus, leurs

confrères de l'étranger. Ceci dit bien sûr sans vouloir diminuer les mérites et les talents qui reviennent incontestablement à ces derniers; parmi eux, on trouve, en effet, la crème des grands noms de la chanson, du music-hall, de la fantaisie ou du rythme.

Mais il faut penser aux nôtres et prouver que nous pouvons nous aussi avoir nos vedettes, et ce dans n'importe quel domaine. Et c'est à quoi vous devriez penser lorsque vous faites l'achat de disques, par exemple: vous voulez un morceau bien défini: vous constatez qu'il existe par plusieurs interprètes; parmi eux figure un nom canadien: faites-lui donc confiance et achetez celui-ci; il n'y a aucune raison pour que vous n'en soyez pas satisfaite. Car vous savez bien que popularité n'est pas obligatoirement synonyme de qualité (voire exemples avec Mariano, Guétary, Rossi, Presley, pour ne citer que ceux-là). Les goûts bien sûr, et c'est connu, ne se discutent pas; il est bien difficile en effet de faire avaler de la bière à quelqu'un qui ne l'aime pas!

Pour changer de sujet, et avant de vous quitter, je vous signalerai une nouvelle émission à l'antenne de CKBM: "Deux par Deux" qui vous est offerte tous les lundi et mercredi soirs à 8 h. Au cours de ce programme vous pouvez entendre une mélodie dans une interprétation vocale ou instrumentale dans deux versions différentes qui se contrastent sensiblement, ce sera pour vous l'occasion d'appuyer une pièce ou l'autre en nous téléphonant ou en nous écrivant. Cette émission est réalisée et animée par Michel Vidoudez.

Nous retrouverons la semaine prochaine au "Coin du 1490".

Guy le CKBMois.

Saviez-vous que...

Un don généreux à la Croix-Rouge canadienne signifie de l'aide à toute personne dans le besoin et peut-être à vous-mêmes.

Dans le creux de l'oreille

Si vous n'aviez jamais vu un chat couché sur un jupon, vous pourriez en admirer un en vitrine, dans un magasin pour dames de la rue St-Jean-Baptiste, lundi après-midi... Une agréable et confortable façon de se chauffer au soleil pour l'animal!... Quant à la dame qui achètera le jupon, autant qu'elle ne le sache pas!

Mecredi nous avons eu droit à une très belle journée, non seulement belle mais chaude. Si c'est un signe avant-coureur d'un été particulièrement radieux tant mieux, car après cet hiver nous aurons bien mérité un bel été!

Une perle ramassée dans un devoir d'écoliers... un obus éclate, quatre hommes s'écroulent dont un cheval...

Réellement le Prêt d'Honneur a été très bien compris de tous. Des gens absents dimanche, lors de la cueillette accourent au collège pour apporter leur obole.

Il sera temps que la série finale de la Coupe Stanley se termine, car je connais plusieurs téléspectateurs qui sont sur le point de contracter des maladies de cœur et autres troubles cardiaques ou nerveux.

Parlant Prêt d'Honneur, on peut dire dès maintenant que la Ville de Montmagny dépasse son objectif de l'an dernier. Le montant total des compilations nous donnera certainement un tableau fort appréciable.

La pensée de la semaine, empruntée à Mark Twain: "Moins un homme travaille, plus il fatigue les autres."

Le président des Jeunesses Musicales de Montmagny a tellement à faire en prévision de la semaine du 5e anniversaire des JMC, qui débute lundi prochain, qu'il en oublie de manger!

C'est lundi soir à 8 h., que s'ouvre à l'Ecole Beaubien l'Exposition de Peinture d'artistes locaux. Cette exposition se tiendra jusqu'à vendredi soir. L'entrée en est gratuite.

Le lendemain, mardi ce sera le dernier concert de la saison 1957-1958 des Jeunesses Musicales. Les artistes invités seront Otto Joachim, altiste, et John Newmark, pianiste.

On sait également que les JMC ont formé une chorale. Celle-ci se produira le mercredi 23, dans la grande salle de l'Ecole Beaubien, lors d'une soirée folklorique qui comprendra également des danses et un film JMC.

Le jour suivant, toujours à l'Ecole Beaubien, un concert mettra fin à cette semaine musicale et artistique mise sur pied par les JM locales que nous félicitons sincèrement de leur bel effort. A ce concert on pourra applaudir Mlle Madeleine Tremblay, pianiste, M. Paul Dolan, ténor, ainsi que le Quatuor à cordes du Conservatoire de Québec où figure notre concitoyen Jean-Louis Rousseau, Premier Violon.

Si vous regardez attentivement notre photo de la Chambre de Commerce à l'Hôtel de Ville, en page 1 vous y reconnaîtrez sur l'extrême droite, M. Gaston C.-Després, l'actif président du syndicat des pelletiers de neige de la rue St-Jean-Baptiste.

Un peu partout dans la province se déroulent ce qu'on appelle discrètement et modestement (!) des "TOURNOIS D'ART ORATOIRE" (sic!). Comme si on en avait pas déjà assez eu pendant la période électorale!

Un proverbe que Me Noël Dorion aurait dû se rappeler: "Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué!"... surtout quand cet ours-là s'appelle Diefenbaker...

Don Simmons, gardien des Bruins de Boston fait une série absolument remarquable. Jeudi soir à Montréal il fut tout simplement étourdissant... Mais Simmons est très nerveux et après chaque arrêt il se passe le revers de la main sous le nez... Un groupe de dames de Montmagny (dont nous ne révélerons pas le nom par souci de discrétion) a décidé de se cotiser pour faire parvenir au sympathique "cerbère" bostonnais un lot de mouchoirs! Puisse cette amicale attention lui porter chance pour les deux dernières parties...

Avouez que les Canadiens ont bien de la chance d'avoir encore un Maurice Richard sur qui ils peuvent compter... Sans lui Boston serait sans doute rentré chez lui avec la victoire en poches, et il ne l'aurait pas volée!

On a noté durant la semaine un retour sur les ondes de la voix chaude, charmante et ensorcelante de M. Henri Miville Deschênes... Il paraît que les auditrices en ont soupiré d'aise et d'émotion... Le Chanteur Inconnu commence à être connu!

Quant à Jean Morin et son "CKB AHM" on dirait qu'il ahm, qu'il ahm quelqu'un! Je sais bien que c'est le printemps, mais quand mhm! Jean, il te faudra faire Carahm!

COURS DE CONDUITE A MONTMAGNY

COMMENCANT

le 21 avril,
à 7 h. 30 p.m.



ECOLE TECHNIQUE

MONTMAGNY

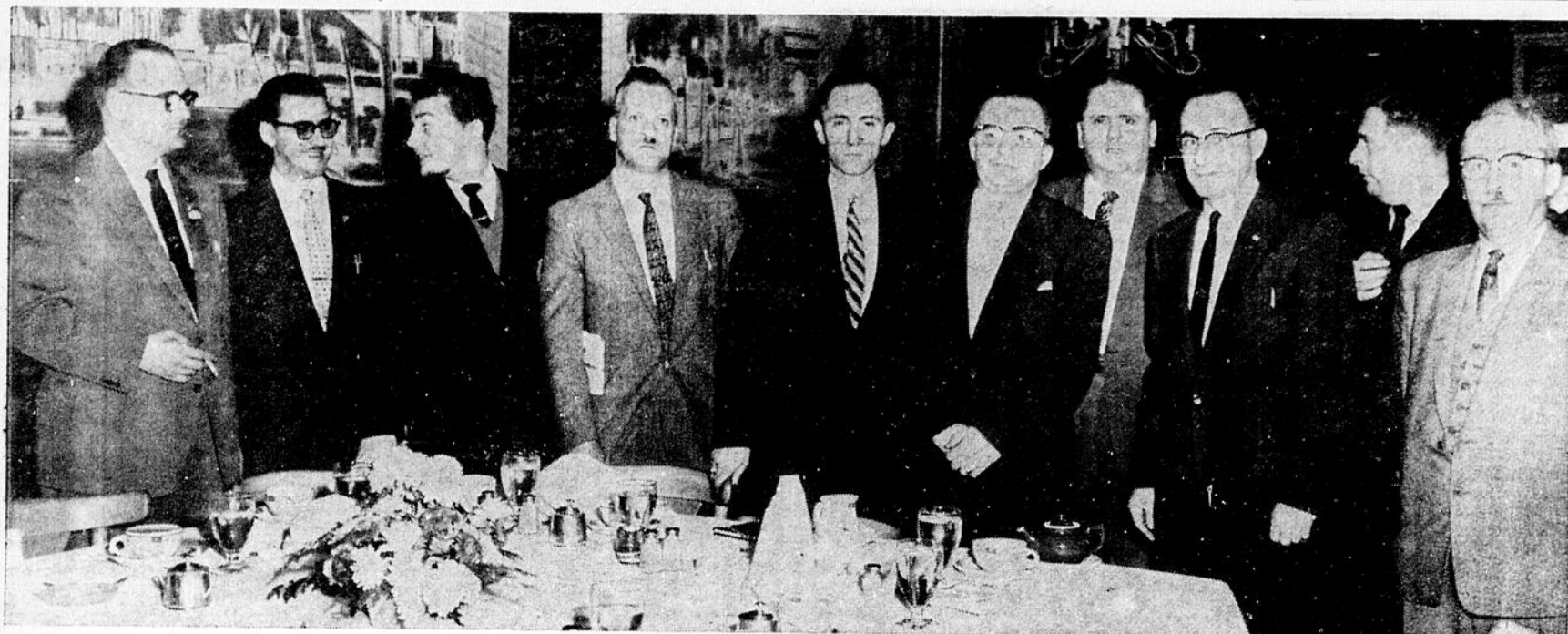
Consistant en 12 heures de théorie et 9 demi-heures de pratique sur voitures à double contrôle. Transmission automatique et régulière.

Inscrivez-vous maintenant à

La Secrétaire de l'Ecole Technique,

tél.: 961 — Casier postal: 637 — Montmagny, P.Q.

ECOLE DE CONDUITE DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC



L'émancipation économique du Canada viendra des petits épargnants

Si les Québécois groupent 10% de leur capital individuel, notre ethnique pourra enfin occuper la place qui lui revient dans la vie économique canadienne.

Depuis quelque 14 mois, une nouvelle forme de placement est offerte aux Canadiens-Français par des Canadiens Français: "Les Placements Collectifs Incorporés". Cette nouvelle formule, qui compte déjà trois millions d'adeptes aux Etats-Unis ayant déjà investi plus de dix milliards de dollars, est viable, et même recommandable.

En effet, bien qu'elle constitue un fait nouveau dans notre vie économique, elle permet d'envisager des perspectives économiques attrayantes puisque l'avoir collectif des Canadiens-Français est évalué à près de deux milliards de dollars. Or 80% de cet avoir de 2 milliards est prêté alors qu'il pourrait nous rendre collectivement propriétaires des industries qui se développent grâce à notre main-d'œuvre et à notre pouvoir d'achat. C'est une des constatations qui d'ailleurs a présidé à la fondation des "Placements Collectifs Inc." Une autre, c'est qu'une trop grande partie de ce capital est drainée par des sociétés de placement étrangères, alors qu'elle pourrait tellement servir chez nous.

La Suisse par exemple, a des investissements au Canada pour un montant de \$500.000.000, soit environ \$100.00 pour chaque citoyen suisse.

Samedi dernier, des journalistes de la Province ont eu l'occasion de participer, à Québec,

à une conférence de presse qui les renseignait sur cette jeune institution. M. Gustave Boulanger, président et directeur général devait déclarer que les "Placements Collectifs Inc." étaient comme l'unité économique, le fonds canadien qui a été le moins touché par la récession en raison d'une prudence politique de placement. D'ailleurs l'examen de deux faits principaux illustre bien cette affirmation: premièrement le portefeuille du fonds collectif "A" au 31 mars 1958 indique que 53% des sommes a été placée en obligations et 43% en actions privilégiées et ordinaires.

Deuxièmement, depuis le mois de septembre 57, la moyenne des valeurs de fluctuations industrielles inscrites à la Bourse de Montréal a été de 17%. Or, les certificats des "Placements Collectifs", considérés sous les rapports de la valeur nette des unités, fixés au début à \$5., s'est élevée progressivement à \$5.26 pour se situer par la suite à \$4.96, à la fin de la

période se terminant au 30 mars 1958, n'enregistrant ainsi qu'une variation de 6%, et encore, cette date du 30 mars marquait, sous certains rapports évidents, le point culminant d'une phase d'incertitude et d'instabilité pour le Canada.

M. Paul H. Plamondon, qui fonctionnait comme président de ce premier Congrès des "Placements Collectifs" et qui est également l'un des vice-président de l'organisme devait donner quelques éclaircissements sur le mode d'opération et sur les dispositions de sécurité adoptées. Le Fonds collectif "A", le premier fonds mutuel canadien-français, permet aux petits épargnants, comme aux plus fortunés, de participer à la propriété et aux revenus de l'industrie. La Compagnie a également créé un plan d'achat à tempéramment des unités de participation du Fonds Collectif "A". Ce plan qui porte le nom de "Plan de Sécurité Financière", permet de payer le capital souscrit en trente-six mensualités,

LE PREMIER CONGRES DES "PLACEMENTS COLLECTIFS, INC."

Notre photo montre quelques participants à la conférence de presse donnée à cette occasion par le comité directeur de cette institution. On reconnaît, de g. à d.: MM. R. Bruneau, chef des nouvelles de CKCV; Gaétan Plante, de CFCM-TV; Michel Vidoudez, représentant de notre journal; C. Robitaille, du journal Le Foyer; Paul Gros d'Aillon, du journal Le Peuple; Paul Plamondon, vice-président de "Placements Collectifs, Inc."; Guy Descarreau, gérant de l'organisation, Gustave Boulanger, directeur général de "Placements Collectifs"; Magloire Gagnon, de l'Événement-Journal et du Soleil; Amédée Lavoie, rédacteur financier de l'Action Catholique.

Tout souscripteur à ce plan bénéficie d'un assurance-vie garantissant son exécution.

M. Gustave Boulanger avait également déclaré:

"Le Fonds Collectif "A" permet d'unir nos épargnes et de les investir dans les industries les plus représentatives et les plus susceptibles de se développer avec le pays. Les participants du Fonds, en unissant leurs épargnes pour qu'elles travaillent collectivement, obtiennent un placement diversifié que seules les gros portefeuilles pouvaient se procurer.

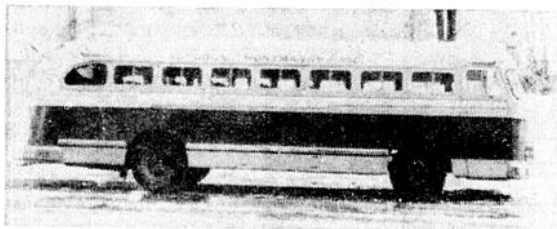
Cette institution contribuera à nous rendre collectivement propriétaires des richesses de notre sol tout en éduquant financièrement le grand public. Si chaque ouvrier y était actionnaire de son entreprise, ou des entreprises analogues à celle qui l'emploie, nul doute que l'atmosphère sociale de notre pays en serait plus sereine. Si 10% de notre capital individu-

ellement investi sur valeur mobilières pouvait être groupé et canalisé pour nous rendre co-propriétaires d'industries, le groupe ethnique dont nous sommes, pourrait enfin occuper la place qui lui revient et qu'il doit occuper dans notre vie économique."

Ce premier congrès des participants aux "Placements Collectifs Inc." fut suivi d'un fort sympathique cocktail qui réunit un grand nombre de personnalités. Outre les personnes que nous avons déjà nommées, nous mentionnerons M. René Paré, anciennement de Montmagny, qui est président du Conseil d'Administration des "Placements", M. Guy Descarreau, gérant pour le district de Québec, M. François Lambert, M. Jacques de la Chevrotière, M. Adrien Toussaint, Me Jos. Marneau, de Montmagny, M. Pierre Tremblay, secrétaire du Carnaval de Québec, etc. etc.

M. V.

Voyagez en groupe par AUTOBUS



Nos autobus sont à la disposition du public pour tout voyage spécial organisé par des clubs sociaux, groupes, écoles, etc...

Nous vous conduirons à l'endroit de votre choix dans des véhicules très confortables conduits par un de nos chauffeurs d'expérience. De plus, vous bénéficiez d'une assurance.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU PRIX
TELEPHONEZ OU RENDEZ-VOUS A:

AUTOBUS MONTMAGNY, Inc.

12, rue De la Cour — Tél.: 158



"De l'huile!..."

et moi qui
pensais trouver
du gin
de Kuyper

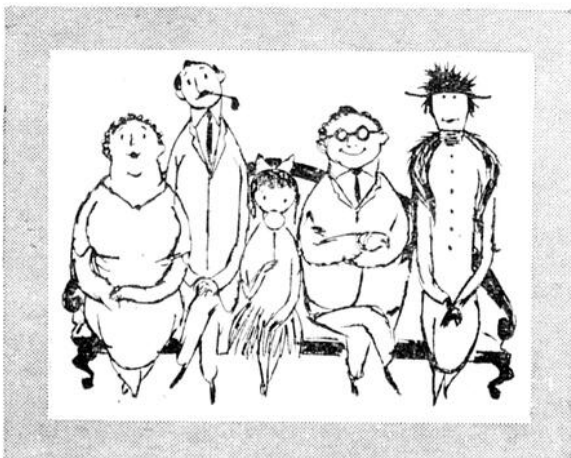


Blended Gin—Distillé au Canada

PROPRIETE A VENDRE

Deux logements — Versement comptant et balance à conditions faciles — S'adresser à 22, 7e Rue ou tél.: 57-w, Montmagny.

ÉVIDEMMENT...



... c'est à Radio-Canada que vous trouvez les meilleures émissions de variétés.

PROGRAMMES CKBM

a l'affiche de

LUNDI au VENDREDI
(De 7 h. a.m. à 11 h. p.m.)

7.00 a.m. — Ouverture.
7.05 a.m. — Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m. — Nouvelles.
7.20 a.m. — Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m. — Bulletin de la ferme.
7.45 a.m. — Nouvelles sportives.
8.00 a.m. — Radio-journal.
8.10 a.m. — En déjeunant.
8.15 a.m. — En déjeunant.
8.30 a.m. — Conseils pratiques.
8.35 a.m. — Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m. — Nouvelles.
9.00 a.m. — Un peu de tout.
9.30 a.m. — Saviez-vous que ?
9.35 a.m. — Chanteurs populaires.
9.55 a.m. — Nouvelles.
10.00 a.m. — L'Épave.
10.15 a.m. — La Bonne Aventure.
10.30 a.m. — Le Mauvais Partage.
10.45 a.m. — Nos vedettes Canadiennes.
10.55 a.m. — Nouvelles.
11.00 a.m. — Potins.
11.30 a.m. — Pour vous, Mesdames.
11.35 a.m. — Potins.
12.00 a.m. — Angelus.
12.05 p.m. — A l'heure du diner.
12.15 p.m. — RADIO JOURNAL.
12.25 p.m. — Nouvelles sportives.
12.30 p.m. — Nouvelles électorales.
12.35 p.m. — A l'heure du diner.
12.55 p.m. — Nouvelles.

LUNDI - MERCREDI
1.00 p.m. — Folklore Can. et Amér.
LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
10.00 p.m. — "Deux par deux"
Une nouvelle émission.

MARDI
1.00 p.m. — Jazz Panorama
JUDI
1.00 p.m. — Paris Star Time
VENDREDI
1.00 p.m. — Folklore can. et amér.
1.35 p.m. — En vedette aujourd'hui.
1.55 p.m. — Nouvelles.
2.00 p.m. — Musique à votre choix.
2.25 p.m. — Nouvelles.
2.55 p.m. — Musique à votre choix.
3.00 p.m. — Nouvelles.
3.55 p.m. — Musique à votre choix.
4.00 p.m. — Avis de naissance.
4.03 p.m. — Musique à votre choix.
4.30 p.m. — Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m. — Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m. — Nouvelles.
5.00 p.m. — Retour à la maison.
5.15 p.m. — Prudence et Sécurité.
5.20 p.m. — Retour à la maison.
5.28 p.m. — Manchettes sportives.
5.30 p.m. — Chronique du spectacle.
5.45 p.m. — Aujourd'hui.
6.00 p.m. — Divertissement.
6.15 p.m. — Radio-Journal.
6.20 p.m. — Nouvelles sportives.
6.25 p.m. — Situation de la bourse.
6.30 p.m. — Le hockey en revue.
6.35 p.m. — Étoiles de la chansonnette.
6.55 p.m. — Nouvelles.
7.00 p.m. — Le chapelet en famille.
7.15 p.m. — L'Épave.
7.30 p.m. — Saviez-vous que ?
7.35 p.m. — Le Mauvais Partage.
7.50 p.m. — Nouvelles commentées.
7.55 p.m. — Nouvelles.
8.00 p.m. — Pour tous les goûts.
8.55 p.m. — Nouvelles.
9.00 p.m. — Musique de danse.
9.55 p.m. — Nouvelles.
10.00 p.m. — Musique de danse.
10.45 p.m. — Résumé des nouvelles.
10.55 p.m. — Nouvelles sportives.
11.00 p.m. — Fin des émissions.

SAMEDI
(De 7 h. a.m. à 11 h. p.m.)

7.00 a.m. — Ouverture.
7.05 a.m. — Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m. — Nouvelles.
7.20 a.m. — Réveil avec vos artistes.

7.30 p.m. — Bulletin de la ferme.
7.45 a.m. — Nouvelles sportives.
7.55 a.m. — Nouvelles.
8.00 a.m. — Au Coeur Marial du Canada.
8.15 a.m. — En déjeunant.
8.30 a.m. — Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m. — Nouvelles.
9.00 a.m. — Un peu de tout.
9.30 a.m. — Sous l'inspiration du moment.
9.55 a.m. — Nouvelles.
10.00 a.m. — Les Succès français de la semaine.
10.55 a.m. — Nouvelles.
11.00 a.m. — Album musical des jeunes.
11.30 a.m. — Nouvelles locales.
11.40 a.m. — La vie en chantant.
12.00 p.m. — Angelus.
12.05 p.m. — A l'heure du diner.
12.15 p.m. — RADIO-JOURNAL.
12.25 p.m. — Nouvelles sportives.
12.30 p.m. — Nouvelles électorales.
12.35 p.m. — A l'heure du diner.
12.55 p.m. — Nouvelles.
1.00 p.m. — Rencontrez vos artistes.
1.30 p.m. — Radio Ski CKBM.
1.40 p.m. — Interlude musical.
1.45 p.m. — Causerie de la Société de l'Établissement Rural.
1.55 p.m. — Nouvelles.
2.00 p.m. — Musique à votre choix.
2.55 p.m. — Nouvelles.
3.00 p.m. — Musique à votre choix.
3.55 p.m. — Nouvelles.
4.00 p.m. — Musique à votre choix.
4.30 p.m. — Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m. — Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m. — Nouvelles.
5.00 p.m. — Promenade.
5.25 p.m. — Manchettes sportives.
5.30 p.m. — Le Palmarès des Succès Américains.
6.15 p.m. — RADIO-JOURNAL.
6.25 p.m. — Nouvelles sportives.
6.30 p.m. — Le Hockey en Revue.
6.35 p.m. — Le Palmarès des Succès Américains.
6.55 p.m. — Nouvelles.
7.00 p.m. — Le chapelet en famille.
7.15 p.m. — Les nouvelles en revue.
7.30 p.m. — Le quart d'heure de Ste-Anne.
7.45 p.m. — A votre santé.
7.55 p.m. — Nouvelles commentées.
8.00 p.m. — Échos de France.
8.30 p.m. — Le bon vieux temps.
8.55 p.m. — Nouvelles.
9.00 p.m. — Musique de danse.
9.55 p.m. — Nouvelles.
10.00 p.m. — Musique de danse.
10.45 p.m. — Résumé des nouvelles.
10.55 p.m. — Nouvelles sportives.
11.00 p.m. — Fin des émissions.

DIMANCHE
(De 9 h. a.m. à 11 h. p.m.)

9.00 a.m. — Ouverture.
9.05 a.m. — Nouvelles.
9.10 a.m. — Matinée du Dimanche.
9.30 a.m. — Messe de l'église St-Thomas (Irradiation).
10.55 a.m. — Nouvelles.
11.00 a.m. — Clavier magique.
11.15 a.m. — Chronique Mariale.
11.30 a.m. — Sur les Champs Élysées.
12.00 a.m. — Angelus.
12.05 p.m. — En Dinant.
12.15 p.m. — Radio-Journal.
12.25 p.m. — Présentation musicale.
12.30 p.m. — Nouvelles électorales.
12.35 p.m. — Sélections populaires.
1.00 p.m. — Programme Guy Lombardo.
1.30 p.m. — Les succès de la semaine.
1.55 p.m. — Nouvelles.
2.00 p.m. — Comédie musicale.
2.30 p.m. — Voyage musical.
3.00 p.m. — Nouvelles.

(Suite à la page 12)

A Jazz Panorama mardi prochain: Red Norvo, vibraphoniste

Mardi prochain, Red Norvo sera l'invité de Jazz-Panorama, cré CKBM, chaque mardi, de l'émission régulière que consacre à 1 h. à 1 h. 30, à la musique de jazz.

Red Norvo est né le 31 mars 1908, à Beardstown, Illinois, à Beardstown qui littéralement veut dire ville des barbes... et naturellement Red Norvo porte une barbe. D'après son prénom, Red, vous pouvez devinez que c'est une belle barbe rousse. Mais ce n'est pas ce qui nous intéresse le plus. Red Norvo eut ses premiers contacts avec la musique de jazz sur les "show boat" qui abordaient dans sa ville. Tout jeune, il commença à jouer du xylophone. Son premier engagement, il l'obtint à Chicago dans un orchestre dont le nom était "The Collegians". De son vrai nom, il s'appelait Kenneth Norville, mais Paul Ash, le directeur du second orchestre avec lequel il joua ne pouvait prononcer Norville et le baptisa Norvo. Red Norvo était né et c'est le nom qu'il adopta. En 1929, alors que ses parents voulaient qu'il fréquente un High School, il s'en va à Détroit, puis à Minneapolis. C'est dans cette dernière ville que Victor Young

l'entend. Il l'engage immédiatement et ils travaillent ensuite ensemble à la radio de Chicago. Là-bas, il subit naturellement l'influence des musiciens de Chicago et de leur école. Quelques années plus tard, il épouse la chanteuse Mildred Bailey et il est engagé avec elle dans le grand orchestre "commercial" de Paul Whiteman. Mais Red Norvo ne se plaît guère dans cette ambiance et il quitte Whiteman pour se rendre à New York où il forme sa première petite formation qui obtient des engagements dans les cabarets de la 52ème Rue. En 1936, il forme avec son épouse le couple qu'on appelle dès lors "Mr. and Mrs. Swing". Mais s'ils s'accordent merveilleusement musicalement, il n'en est pas de même dans la vie de tous les jours et en 1943, Red Norvo se sépare de Mildred Bailey. Il épousera quelque temps plus tard la soeur du trompettiste "West Coast" Shorty Rogers, Eve Rogers. Red Norvo sera dès lors le seul des "vieux" musiciens ayant appartenu à l'école Chicago, à reconnaître les jeunes modernes (Dizzy Gillespie, Charlie Par-

ker, Fats Navarro, etc.) comme de grands musiciens. Il est engagé dans le sextet de Benny Goodman pour succéder à Lionel Hampton, puis par le grand orchestre de Woody Herman.

Peu après 1950, il va habiter la Californie, ayant quitté Hermann. Il étudie encore la musique, travaille son style et sa technique tout en jouant régulièrement avec son propre trio. En 1956, ses progrès dans l'harmonisation, le contrapuntique sont tels que son style s'en trouve presque totalement changé. Il décide donc que son trio n'est pas la formation idéale pour donner libre cours à ses idées. Il y ajoute donc une flûte et un saxo ténor. C'est un succès complet et à l'heure actuelle cette formation est toujours la même. Elle est remarquable par son swing subtil et surtout par son esprit créateur.

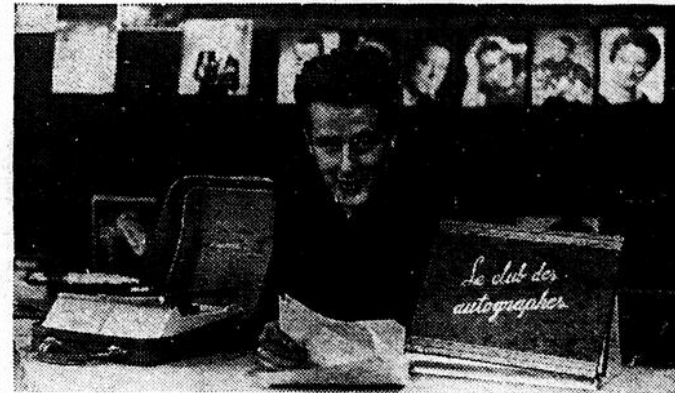
Après avoir été un pionnier du "Bon vieux temps", Red Norvo est aujourd'hui un grand sont rares ceux qui peuvent en dire autant... et vivre avec leur temps!

Michel Vidoudez.

Occupons - nous de nos affaires

Tel est le titre de la série d'émission présentées sur les ondes de CKBM, par la Chambre de Commerce du Canada en collaboration avec la Chambre locale. Cette intéressante émission sur les affaires de notre pays, avec comme narrateur Jacques Auger, est entendue les lundis, mercredis et vendredis à 6:35 p.m. Ces émissions sont diffusées à titre de service public par le poste CKBM.

"LE CLUB DES AUTOGRAPHES"



PIERRE PAQUETTE que tous les jeunes mélomanes auront reconnu ci-haut, est le sympathique animateur de la série le Club des autographes qu'on peut voir à la télévision tous les mardis, à 6 h. du soir. Ce programme permet aux adolescents, qui aiment la musique populaire et ses interprètes, de rencontrer chaque semaine une vedette du music-hall canadien ou étranger. Chaque fois, trois couples de jeunes gens sont invités à participer à l'émission en studio où ils peuvent prendre part au concours de danse hebdomadaire. Cette semaine, soit mardi 22 avril, les habitués du Club des autographes pourront applaudir l'excellent chanteur Jean Marc surnommé "le garçon chantant", artiste de la radio et du cabaret. Une réalisation de Jean-Louis Bédard.

CFCM-TV canal 4 Québec

SAMEDI, 19 AVRIL

9.00 a.m. — Mire et musique.
10.00 a.m. — Domino.
11.00 a.m. — Fon Fon.
2.45 p.m. — Mire et musique.
3.45 p.m. — Le roman de la science.
4.15 p.m. — La politique provinciale.
4.30 p.m. — Concert pour la jeunesse.
5.30 p.m. — Les Jeunes Talents.
6.00 p.m. — La vie sportive.
6.25 p.m. — Nouvelles sportives.
6.30 p.m. — Court métrage.
6.45 p.m. — Champlain parmi nous.
7.00 p.m. — Manchettes internationales.
7.05 p.m. — Nouvelles locales.
7.15 p.m. — Les voyages du Père Ambroise.
7.30 p.m. — Pianos Concertants.
7.45 p.m. — Quelles nouvelles.
8.00 p.m. — Panoramique.
"Les 90 jours"
8.30 p.m. — Chacun son métier.
9.00 p.m. — Long métrage.
10.30 p.m. — Hebdomadaire sportif.
10.45 p.m. — Court métrage.
11.00 p.m. — Téléjournal.
11.10 p.m. — Nouvelles sportives.
11.15 p.m. — Cinéfeuilleton.
11.30 p.m. — Long métrage.
1.00 a.m. — Fin des émissions.

DIMANCHE, 20 AVRIL

10.00 a.m. — Grand Messe.
11.00 p.m. — La Maison du Seigneur.
11.30 a.m. — Aux quatre coins du monde.
12.00 p.m. — Viens à la maison.
12.30 a.m. — Opinions.
1.00 p.m. — Les Travaux et les Jours.
1.30 p.m. — L'Oncle Benoit.
2.00 p.m. — Rencontre.
2.30 p.m. — Témoignages.
3.00 p.m. — Long métrage.
4.30 p.m. — L'Heure des Quilles.
5.30 p.m. — Disneyland.
6.30 p.m. — La clé des champs.
7.00 p.m. — Music Hall.
8.00 p.m. — Hockey.
Canadiens vs Boston, 6e joute.
10.00 p.m. — Faites vos jeux.
10.30 p.m. — Théâtre populaire.
"Un remède de cheval".
11.00 p.m. — Point de mire.
11.30 p.m. — Téléjournal.
11.50 p.m. — Nouvelles sportives.
12.00 p.m. — Fin des émissions.

LUNDI, 21 AVRIL

2.00 p.m. — Mire et Musique.
3.00 p.m. — Ce que femme veut.
3.15 p.m. — La beauté avant l'âge.
3.30 p.m. — Vous êtes invitée.
4.30 p.m. — Bobino.

5.30 p.m. — Sang et Or.
6.00 p.m. — Le petit magicien.
6.25 p.m. — Nouvelles sportives.
6.30 p.m. — Sans atout.
6.55 p.m. — Manchettes Internationales.
7.00 p.m. — Nouvelles locales.
7.10 p.m. — La météo.
7.15 p.m. — Tribune Libre.
7.45 p.m. — Rollande et Robert.
8.00 p.m. — Les Belles Histoires.
8.30 p.m. — La Ricolade.
9.00 p.m. — Porte Ouverte.
9.30 p.m. — Savez-vous voyager ?
10.00 p.m. — Le Théâtre Colgate.
10.30 p.m. — Reportage.
11.00 p.m. — Téléjournal.
11.10 p.m. — Nouvelles sportives.
11.20 p.m. — Cinéfeuilleton.
11.35 p.m. — Fin des émissions.

MARDI, 22 AVRIL

2.15 p.m. — Mire et musique.
3.15 p.m. — La beauté avant l'âge.
3.30 p.m. — Vous êtes invitée.
4.30 p.m. — Bobino.
5.00 p.m. — La boîte à surprise.
5.30 p.m. — Pépino.
6.00 p.m. — Le club des autographes.
6.25 p.m. — Nouvelles sportives.
6.30 p.m. — Sans atout.
6.55 p.m. — Manchettes Internationales.
7.00 p.m. — Nouvelles locales.
7.10 p.m. — La Météo.
7.15 p.m. — Première audition.
7.45 p.m. — Par le trou de la serrure.
8.00 p.m. — Soirée de chez nous.
8.30 p.m. — Quatuor.
"La tenue de soirée est de rigueur".

9.00 p.m. — Hockey.
10.30 p.m. — C'est la vie.
11.00 p.m. — Au p'tit café.
11.30 p.m. — Téléjournal.
11.40 p.m. — Nouvelles sportives.
11.50 p.m. — Cinéfeuilleton.
12.05 p.m. — Fin des émissions.

MERCREDI, 23 AVRIL

2.00 p.m. — Mire et musique.
3.00 p.m. — Ce que femme veut.
3.15 p.m. — La beauté avant l'âge.
3.30 p.m. — Vous êtes invitée.
4.30 p.m. — Bobino.
5.00 p.m. — La boîte à surprise.
5.30 p.m. — Opération Maman.
6.00 p.m. — La vie qui bat.
6.25 p.m. — Nouvelles sportives.
6.30 p.m. — Sans atout.
6.55 p.m. — Manchettes Internationales.
7.00 p.m. — Nouvelles locales.
7.10 p.m. — La météo.
7.15 p.m. — Danse et cadence.
7.30 p.m. — 100 dessins.

7.45 p.m. — Les Collégiens Troubadours.
8.00 p.m. — Le point d'interrogation.
8.30 p.m. — La Famille Plouffe.
9.00 p.m. — Pays et merveilles.
9.30 p.m. — La Pension Velder.
10.00 p.m. — La lutte.
11.00 p.m. — Télé-Journal.
11.10 p.m. — Nouvelles sportives.
11.20 p.m. — Cinéfeuilleton.
11.35 p.m. — Fin des émissions.

JEUDI, 24 AVRIL

2.15 p.m. — Mire et Musique.
3.15 p.m. — La beauté avant l'âge.
3.30 p.m. — Vous êtes invitée.
4.30 p.m. — Bobino.
5.00 p.m. — La boîte à surprises.
5.30 p.m. — Rin tin tin.
6.00 p.m. — En forme.
6.25 p.m. — Nouvelles sportives.
6.30 p.m. — Sans atout.
6.55 p.m. — Manchettes Internationales.
7.00 p.m. — Nouvelles locales.
7.10 p.m. — La météo.
7.15 p.m. — Court métrage.
7.30 p.m. — Arpèges.
7.45 p.m. — Toi et moi.
8.00 p.m. — Cap aux Sorciers.
8.30 p.m. — Au Chenal du Moine.
9.00 p.m. — Rendez-vous avec Michèle.
9.30 p.m. — La couronne d'or.
10.00 p.m. — Histoire d'amour.
10.30 p.m. — Les idées en marche.
11.00 p.m. — Télé-journal.
11.10 p.m. — Nouvelles sportives.
11.15 p.m. — Fin des émissions.

VENDREDI, 25 AVRIL

2.15 p.m. — Mire et Musique.
3.00 p.m. — Ce que femme veut.
3.15 p.m. — La beauté avant l'âge.
3.30 p.m. — Vous êtes invitée.
4.30 p.m. — Bobino.
5.00 p.m. — La boîte à surprises.
5.30 p.m. — Le trèfle à 4 feuilles.
6.00 p.m. — Sur place.
6.25 p.m. — Nouvelles sportives.
6.30 p.m. — Sans atout.
6.55 p.m. — Manchettes Internationales.
7.00 p.m. — Nouvelles locales.
7.10 p.m. — La météo.
7.15 p.m. — Clinique du Coeur.
7.45 p.m. — Pour elle.
8.00 p.m. — Chansons-Vedettes.
8.30 p.m. — Quiz Variétés.
9.00 p.m. — Aventures.
9.30 p.m. — Le Théâtre des Étoiles.
10.00 p.m. — Divertissement.
10.30 p.m. — Affaires de famille.
11.00 p.m. — Téléjournal.
11.10 p.m. — Nouvelles sportives.
11.20 p.m. — Cinéfeuilleton.
11.35 p.m. — Long métrage.
1.05 a.m. — Fin des émissions.

LA SEMAINE A

Radio S.-Coeur

(Du 21 au 26 avril 1958)

LUNDI & MARDI:

E. Gagnon, s.j.
(L) Gloria & Collecte
(M) Introit & Graduel
Chant: (L) Pens. SS. Anges.
St-Jérôme, Terr. (M) PP.
St-Vincent de Paul, Québec.

MERCREDI:

E. Muller, s.j.
Dieu seul
Chant: Notre-Dame de Fatima, Granby.

JEUDI:

V. Colozza, s.j.
Israël: 10e anniversaire
Chant: PP. Blancs, Ottawa.

VENDREDI:

E. Muller, s.j.
Vêtement des animaux
Chant: SS. Bon Conseil, Chicoutimi.

SAMEDI:

W. Gariépy, s.j.
Aux Ligneurs du Sacré-Coeur
Chant: PP. Jésuites, Sault-au-Récollet, Montréal.

MONTMAGNY: CKBM 1490
4 h. 30 p.m.



GUY LOMBARDO dont le programme hebdomadaire sur les ondes de CKBM sera, à compter de dimanche prochain le 20 avril, entendu de 1.00 p.m. à 1.30 p.m.

GUY LOMBARDO dont la musique a été désignée à juste titre "La plus douce musique de ce côté-ci du ciel" donnera un concert le 6 mai prochain au Colisée de Québec. Les émissions SPECTACLE PERRY COMO et RYTHMES SUD-AMERICAINS qui étaient entendues entre 1.00 heure et 1.30 heures le dimanche ont été transférées à l'horaire le dimanche soir. Le SPECTACLE PERRY COMO sera diffusé à 6.00 p.m. et RYTHMES SUD-AMERICAINS à 6.15 p.m.

Le Rotary visite les "Biscuits de Montmagny, Inc."

Mardi dernier, les membres du Rotary de Montmagny et leurs invités, à l'issue de leur dîner hebdomadaire ont eu le plaisir de visiter l'une de nos industries magnymontoises :

"Biscuits de Montmagny Inc." Sous la conduite de M. Jean-Marie Corriveau, ils parcoururent ces locaux avec beaucoup d'intérêt.

Fiancés à Notre-Dame-du-Cap dimanche, 20 avril

Quelque cinq cents jeunes gens et jeunes filles devant se marier dans l'année participeront au "Dimanche des Fiancés" au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, le 20 avril, sous la présidence de S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, Evêque de Trois-Rivières. A l'issue

de leur messe spéciale, à onze heures a.m., au pied de la Madone miraculeuse, S. E. Mgr Pelletier adressera la parole aux jeunes fiancés au cours de la cérémonie de la BENEDICTION DES FIANCAILLES, et de la consécration des futurs époux à la Vierge du Rosaire, du Cap-de-la-Madeleine. En ce dimanche spécial des Fiancés, le R. P. Gaston Fournier, S.J., de Toulouse, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, prononcera les sermons aux messes de la matinée au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap.

La Société canadienne de la Croix Rouge est l'une des 77 sociétés nationales Croix-Rouge et du Croissant Rouge associées à la Ligue des Sociétés Croix-Rouge. Vous faites partie de cette grande organisation humanitaire par votre contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge.

MONTMAGNY TIRE SHOP

RUE ST-IGNACE TEL.: 202

Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Silent Traction Rib.

Vulcanisation — Ressemelage

Vente de pneus usagés de toutes grandeurs

M. P. G.-Lajoie à Montmagny

Les Libéraux du comté de Montmagny et des environs sont invités à venir rencontrer M. Paul Gérin-Lajoie samedi prochain, le 19 avril à 8 heures p.m., à l'Ecole Beaubien.

Cette rencontre a pour but de donner aux Libéraux de la région l'avantage de connaître M. Gérin-Lajoie qui fait actuellement une tournée par toute la province en vue de préparer sa candidature au poste de Chef du parti Libéral Provincial. L'élection d'un chef au parti Libéral aura lieu le 31 mai prochain, à Québec. Les trois candidats en liste actuellement sont MM. Georges-Emile Lapalme, René Hamel et Paul Gérin-Lajoie.

La Fédération Libérale ayant été avisée des intentions de M. Gérin-Lajoie a accepté de se rendre au désir de ce dernier comme elle l'eut fait pour tout autre candidat.

Donc une invitation toute spéciale est lancée à tous les libéraux désireux de faire connaissance avec M. Gérin-Lajoie. Qu'ils se rendent nombreux à l'école Beaubien

Echos du Palais de Justice

Un individu de St-Pamphile a payé une amende de \$1. plus les frais ainsi qu'un cautionnement de \$100.00 pour garder la paix pendant un an pour vagabondage.

Un individu de St-Charles a été mis à l'amende pour \$50.00 pour facultés amoindries au volant. Un individu de Ste-Sabine a été condamné à subir son procès au prochain termes des assises criminelles sur une accusation d'attentat à la pudeur.

Un individu de Ste-Euphémie a été condamné à \$25.00 et les frais pour avoir conduit sa voiture alors qu'il était sous

le coup d'une interdiction de conduire.

Un individu de Ste-Perpétue a payé une amende de \$5 et les frais plus un cautionnement de \$100.00 pour un an, pour vagabondage.

Un individu de Montmagny a été condamné au temps fait de prison sur une accusation de voies de faits.

Un individu de Matane s'est vu infliger une amende de \$50 pour vitesse excessive.

Un individu de Lévis purgera une peine de quatre jours de prison pour vagabondage.

Les J.M.C. de...

(Suite de la première page)

Un troisième concert sous la présidence de Me Victor Bouchard, président national des Jeunesses Musicales du Canada, aura lieu le 24 avril, en la salle académique de l'Ecole Beaubien. Ce spectacle réunira le Quatuor du Conservatoire de Musique de Québec, formé de Jean-Louis Rousseau, 1er violon; Jean Angers, 2e violon; Fernand Robitaille, altiste, et Dorothee Bégin, violoncelliste. Deux autres artistes de Montmagny bien connus de tous, Mlle Madeleine Tremblay, pianiste et M. Paul Dolan compléteront cet excellent programme qui sera en même temps la clôture de cette semaine artistique.

Tous sont cordialement invités à prendre part aux activités de cette semaine qui, nous sommes assurés, saura intéresser ceux qui y assisteront. Evidemment, les membres pourront profiter de prix spécial pour les concerts du 23 et du 24 avril; quant au premier, étant un concert de la saison régulière, les membres y seront admis sur présentation de leur carte.

Vous êtes aussi invités à vous procurer le programme spécialement publié à l'occasion de la semaine JMC et qui sera en circulation dès le début de la semaine. Ce programme comprend des détails sur les activités de la semaine ainsi qu'un résumé des différentes réalisations du mouvement depuis sa fondation.

Votre premier placement

Au cours des années, l'expérience acquise en s'occupant des finances de milliers de familles a démontré que l'assurance-vie devrait représenter le premier placement d'un homme. L'assurance-vie... voilà le placement qui assure à votre famille une protection immédiate... le placement qui constitue une base solide pour votre avenir financier.

René Adam

Représentant

L'Islet, P.Q. Tél.: 29-8-3

SUN LIFE DU CANADA



Quand vient l'heure de la détente...

prendre une **MOLSON** c'est agréable

La bière de chez nous

Le R.P. Gaston Fournier, grand maître de la chaire française au Richelieu

C'est un hôte de très grande marque que le Richelieu de Montmagny recevait en la personne du R. P. Gaston Fournier; c'est la raison pour laquelle notre club social avait déplacé son souper hebdomadaire de lundi à mardi, souper qui devenait mixte pour la circonstance, MM. les membres et les invités ayant la possibilité de se faire accompagner de leurs charmantes épouses.

La grande salle du Manoir St-Louis était presque trop petite pour accueillir tous ceux qui avaient tenu à entendre le "grand maître de la chaire française", l'homme remarquable qui vient de prêcher le carême à Notre-Dame de Montréal. Le Père Fournier est un Jésuite, spécialiste de la psychologie religieuse. Elève du R. P. Pinard de la Boulaye, autre célèbre conférencier de Notre-Dame de Paris, le R. P. Fournier est connu non seulement comme prédicateur mais également comme conférencier dans toute l'Europe, en Amérique latine et dans le Proche-Orient. En 1938 déjà, il faisait œuvre de prédicateur à la cathédrale de Lille, pour trois carêmes consécutifs. De 1942 à 1945 il est à la cathédrale de Toulouse où il occupe la chaire de prédication, celle-là même qu'avait illustrée Lacordaire au lendemain de ses triomphes à Notre-Dame. En 1946, il est à la cathédrale de Reims, en 1947, à Rome, à St-Louis des Français. De la Ville éternelle il séjournera à Paris, puis à Genève, Beyrouth, le Caire et bien d'autres encore. En 1955, suprême honneur, le R. P. Fournier est l'envoyé des Relations Culturelles du Quai d'Orsay comme ambassadeur de la pensée catholique française en Amérique du Sud.

A Montmagny, cette grande personnalité ecclésiastique avait choisi de parler d'un sujet bien d'actualité puisqu'on en célèbre le centenaire: LOURDES, le fait et ses témoins (Bernadette et les miracles). Avec la clareté, la précision, l'enthousiasme et le talent qui ont fait sa renommée, le R. P. Fournier a rappelé les faits, tels qu'ils s'étaient déroulés il y a tout juste cent ans à Lour-

des, les 20 visites à la Grotte de la jeune Bernadette Soubirous, alors âgée de 14 ans, et les 18 apparitions qu'elle eut du 17 février au 16 juillet, ainsi que la révélation qu'elle reçut de l'Immaculée Conception. Il releva avec beaucoup d'humour les erreurs du curé de Lourdes de l'époque et surtout celles des Religieuses de l'Hospice de Lourdes — "Elles doivent encore être en purgatoire" — devait-il dire — de ces religieuses qui voulaient absolument que la Vierge ait au moins 1m.70 (5 pieds 7 pouces env.) de hauteur, que ce soit une "Dame" alors que Bernadette déclarait que c'était une très belle jeune fille, entre 16 et 17 ans. "Son visage ovale était d'une grâce incomparable, ses yeux bleus, ses mains étaient appuyées paume contre paume et non jointes. Ses pieds nus étaient recouverts de roses jaunes." Après nous avoir décrit quelques uns des miracles de Lourdes, le conférencier nous expliqua la Mission de Bernadette qui a été chargée de bâtir une chapelle et de faire de Lourdes un centre mondial de pèlerinages. Le R. P. a insisté sur les témoignages de Bernadette et les miracles, sur la pureté de Bernadette qui malgré les rudes interrogatoires auxquels elle fut soumise, n'a jamais fait la moindre addition ni soustraction à ses déclarations. Ces miracles sont des signes de Dieu à l'homme pour lui dire "je suis là, j'existe". Et Dieu continue à se manifester cha-

que jour, puisque les guérisons miraculeuses se poursuivent sans cesse à Lourdes qui va accueillir en cette année de centenaire un nombre record de pèlerins venant de toutes les parties du monde.

Le R. P. Fournier avait été présenté par Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., curé de la paroisse St-Thomas et fut remercié par Me Alexandre Chouinard avocat à Montmagny qui lui exprima la reconnaissance de l'auditoire en paroles très délicates. Le R. P. Fournier y fut d'ailleurs sensible puisqu'il devait une adresse de M. Chouinard: "Je n'ai jamais été remercié d'aussi aimable façon."

Ce fut une très belle et intéressante soirée à l'actif du Richelieu de Montmagny.

M. V.

Au Conseil de Ville

Au cours d'une séance spéciale qu'a tenu le Conseil de Ville lundi dernier 14 avril, on a passé un nouveau règlement qui porte le numéro 200 et qui amende le règlement no. 131 de la Taxe d'Affaires. Au cours de cette même séance, le Conseil de Ville a rencontré les délégués de la Nouvelle Chambre de Commerce Senior de Montmagny, et a d'autre part passé deux résolutions relatives à la presse jaune. Nous donnons par ailleurs dans nos colonnes des articles consacrés à ces deux sujets.

Ecole de Métiers de Montmagny

TROISIEME TECHNIQUE
Bernatchez Pierre, 82; Moreau Yves, 79.7; Gaudreau Pierre, 78.6; Ouellet Jean-Paul, 77.1; Levesque Gilbert, 66.5.

DEUXIEME TECHNIQUE
Dion Raymond, 85; Nicole Gilles, 83.4; Hudon Jean-Marie, 82.8; Desbien Emilien, 80.2; Rouleau Jean, 71.

PREMIERE TECHNIQUE
SECTION A
Chouinard Marcellin, 81.5; Blanchet André, 76.9; Fournier Gilles, 76.7; Chamberland Marcel, 72.8; Gagnon Laurin, 72.8.

SECTION B
Morency Gaétan, 83.7; Levesque Guy, 83.3; Roy Aimé, 77.9; Pelletier Raymond, 76.5; Rousseau Yvon, 74.9.

DEUXIEME METIERS
SECTION A
Deschênes Henri, 83.7; Bélanger Claude, 82.5; Chouinard Léopold, 80.4; Caron Lucien, 79.1; Bélanger Donat, 79.

SECTION B
Talon Jean-Paul, 78.7; Casault Yvon, 78.4; Massé Edmond, 76; Jean Raynald, 75.76; Picard Florian, 74.3.

PREMIERE METIERS
SECTION A
Asselin Roch, 80.8; Bélanger J. Claude, 79.5; Cloutier Gilles, 76.7; Chouinard Arthur, 76.2; Anctil Denis, 74.7.

SECTION B
Legros Guy, 87.7; Leblanc Lawrence, 83.5; Fournier Gil-

bert, 79.2; Guimont André, 72.8; Gaudreau Albert, 69.1.
SECTION C
Moreau Robert, 89.5; Thibault Denis, 87.1; Castonguay Georges, 79.7; Pelletier René, 74.3; Ouellet Normand, 73.3.

Pour la St-V.-de-Paul

Les Dames de l'ouïr St-Vincent de Paul remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont répondu à leur appel en faveur des pauvres. Elles recevront avec tout ce qu'on voudra bien encore leur donner, soit vêtements, ou tout autre article apte à pouvoir être utilisé pour aider les pauvres qui feront appel à la Saint-Vincent de Paul.

Mme Réal Proulx,
Présidente,
Tél.: 86W.

SOLUTION

CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie.
Dans toutes les pharmacies

ATTENTION

— SPECIAL —

Set de salon, 3 morceaux, à partir de \$129.00

Fauteuil bercant \$ 37.00

Acheter vos meubles directement du manufacturier.

Les Ateliers Mercier, Enr.

82, rue Ste-Brigitte MONTMAGNY Tél.: 535



100 MONTRES A LIQUIDER A MOITIE PRIX BULOVA - OMEGA - GLADSTONE - GENEVE

Montre pour dame
17 pierres — Boîtier plaqué
or blanc ou jaune.
Rég. \$35.00 \$17.50 et plus.

Montres pour homme 17 pierres.
Waterproof — Shockproof.
Boîtier plaqué or jaune ou blanc.
Rég. \$39.00 \$18.50

Automatique
Homme
25 pierres.
\$39.50

Automatique
30 pierres
Calendrier.
\$42.50

Petite Bulova,
2 diamants.
\$35.75

Importation directe
de Suisse.

BIJOUTERIE RAYMOND ENR.

64, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — TEL.: 758

VOUS OBTENEZ BEAUTE ET QUALITE A MEILLEUR MARCHE CHEZ RAYMOND COTE

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny.

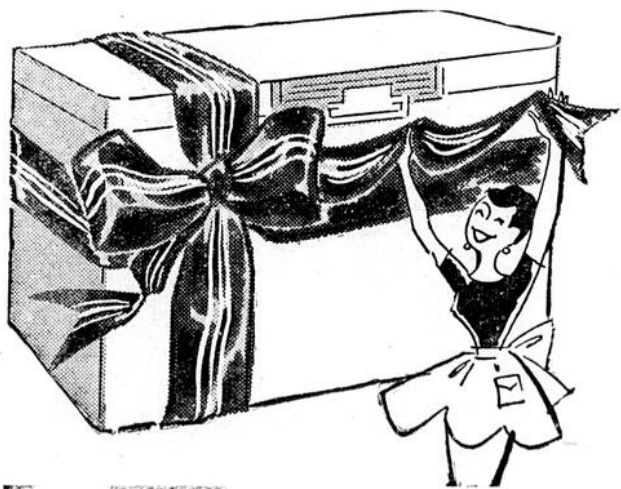
E. Gendreau, Enr.

Téléphones :

Rés.: 687-W — Atelier : 845
10, Blvd Louise,
MONTMAGNY

Toujours en main :

VENEER, toutes épaisseurs,
toutes dimensions, ARBORI-
AE, MASONITE, DONA-
CONNA MOULURES. Bois
brut ou préparé.



Occasion unique

En plus de payer vos meubles et appareils électriques au prix du manufacturier plus les frais d'administration qui sont réduits au minimum.

Vous pouvez gagner à toutes les semaines jusqu'au 3 mai à minuit le prix total de l'appareil, soit le réfrigérateur, congélateur, lessiveuse, sècheuse et lessiveuse que vous achèterez chez

Roch Fournier

TEL: 328, MONTMAGNY.

9 RUE ST-IGNACE (en face de la chapelle St-Mathieu)

BIENTOT EN MONTRE LE NOUVEAU POELE "CHATELET 1958" DE A. BELANGER.

Unité Sanitaire

Principales activités:

Lundi, 21 avril

BERTHIER:

2 hres: Clinique de bébés au village.

Mardi, 22 avril

CAP ST-IGNACE:

Avant-midi: Ecoles Gama-
che, Chanoine Gagnon, Mat-
thieu, Guimont, Bernier,
Beaubien, Des Quatre Che-
mins et Chauvigny.

2 hres: Clinique de bébés au village.

STE-EUPHEMIE:

Clinique dentaire.

Mercredi, 23 avril

ST-PIERRE:

2 hres: Clinique de bébés au village.

Jeudi, 24 avril

MONTMAGNY:

Unité Sanitaire: Clinique de bébés, de 2 à 4 heures.

Vendredi, 25 avril

LAC FRONTIERE:

Avant-midi: Ecoles.

1 hre: Clinique de bébés au Couvent.

STE-APOLLINE:

Clinique dentaire.

Dr Albert DUMAS, M.H.

Funérailles de Mme A. Proulx

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est décédée le 10 avril, Mme Alexandre Proulx, née Semilda Boulet. Elle était âgée de 62 ans et huit mois.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: MM. Emilien, Jean-Paul et Saluste Proulx; deux filles: Mme Gilles Guénette (Adelaïde) et Mlle Gèneva Proulx, institutrice, à Montréal; son gendre, M. Gilles Guénette; sa belle-fille, Mme J.-P. Proulx (Hélène Mercier); quatre petits-enfants; ses sœurs: Mère St-Jean-Paul (Marie-Louise), des RR. SS. du Bon-Pasteur de Québec; Mme Ovide Gagnon Hamelin, grand-père de l'enfant et Jeannette Hamelin, tante de l'enfant.

(Emeline), et Mme Philippe Delagrave (Attala), de St-Paul; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. Ovide Gagnon, Philippe Delagrave, Fortin et Langlois, M. et Mme Omer Proulx, M. et Mme Georges Nadeau, de St-Paul; et Mme Vve Campeau, de Montréal; ses oncles et tantes, M. et Mme Albert Proulx, de St-Paul et Mme Auguste Caron de Pantucket, R.I.; M. Diogène Gagné, de St-Paul; Mme Adélard Proulx, de Jewett City, ainsi que des neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles de la regrettée disparue ont eu lieu lundi, le 14 mars, en l'église paroissiale au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. M. l'abbé Charles Dumais, curé de la paroisse, a fait la levée du corps à la maison mortuaire, M. l'abbé Armand Proulx, cousin de la défunte, a chanté le service assisté d'un diacre et sous-diacre. La chorale exécuta la messe de Requiem et les motets de circonstance.

Les porteurs étaient tous des neveux de la défunte, MM. Paul et René Gagnon, Alidor et Ovide Delagrave, Fortunat et Gérard Langlois, M. Lucien Gagnon portait la croix.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Marcel Ruelland, de Montmagny.

Le Courrier DE LOUISE

—M. et Mme Gérard Collin et leur fille Madeleine sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Floride.

—M. et Mme Paul Roy passent quelques temps dans notre ville.

—M. et Mme Maurice Collin sont de retour à Montmagny après un séjour en Floride.

—M. et Mme Maurice Marquis et leur fille Louise visitaient M. et Mme G. de Cardaillac à Knowlton en fin de semaine.

—En visite le jour de Pâques chez leurs parents M. Emile Roy et Mlle Lucie Guy, et Bertrand Roy et son amie de Montréal ainsi que Omer Roy et M. et Mme Louis Patry et leur enfant de Québec.

—Mlle Jacqueline Normand a passé le congé de Pâques à Montmagny où elle a visité ses parents.

—Me Madeleine Rousseau-Bédard (avocat) et ses deux enfants Louise et François, de Louiseville, passent une quinzaine de jours chez leurs parents M. et Mme Pierre Rousseau.

—Me et Mme Charles Emile Boily et Me Gilles Bédard ont visité leurs parents, M. et Mme Pierre Rousseau à l'occasion de Pâques.

MARIAGE

LANGLOIS-COULOMBE — Le 12 avril a été béni le mariage de M. Adrien Langlois, fils de M. et Mme Arthur Langlois décédés, à Mlle Béatrice Coulombe, fille de M. et Mme Alphonse Coulombe.

Avis aux intéressés

La Légion Canadienne aurait actuellement besoin d'un quantinier. Ceux, parmi les membres qui seraient intéressés à remplir cette charge sont priés de faire application auprès du président.

Vous êtes aussi priés de prendre note que samedi, le 26 avril, il y aura une soirée récréative à la Légion Canadienne.

Maurice Fournier, président.

NAISSANCES

ST-THOMAS

MERCIER — A. M. et Mme Marcel Mercier, née Jeannette Leclerc, un fils, Joseph-Jean-Marie-Denis, baptisé le 6 avril. Parrain et marraine, Jean-Marie Mercier et Rita Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

SIMONEAU — Le 12 avril a été baptisée Marie Pascale-Claire, fille de M. et Mme Roland Simoneau, née Charlotte Walsh. Parrain et marraine M. et Mme James Walsh, oncle et tante de l'enfant.

GIASSON — Le 12 avril a été baptisé Joseph-Jules-Vincent, fils de M. et Mme Jean-Marie Giasson, née Pierrette Deschamps. Parrain et marraine M. et Mme Olivier Dionne.

HAMELIN — Le 12 avril a été baptisé Jean François-Denis, fils de M. et Mme Jean-Marie Hamelin, née Gisèle Levesque. Parrain et marraine M. Félix

MARTIN — Le 13 avril a été baptisé Jos-Mario Benoit, fils de M. et Mme Paul-Emile Martin, née Cécile Hamel. Parrain et marraine M. et Mme Albert



Mlle Colette Savard, sténographe, fille de M. et Mme Adélard Savard, de Baie Comeau, et M. Gaston Dumas, B.S.C., fils de Mme Cécile Collin-Gamache, et de feu Jean-Charles Dumas, dont les fiançailles ont eu lieu le dimanche de Pâques. Le mariage sera célébré en août.

Martin oncle et tante de l'enfant.

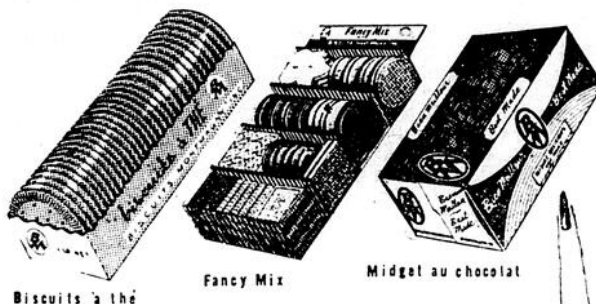
FORTIN — Le 17 avril a été baptisé Jos-Réal-Alain, fils de M. et Mme Roland Fortin, née Thérèse Ouellet. Parrain et marraine M. et Mme Réal Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

ST-MATHIEU

BOULET — Le 6 avril a été baptisée Marie-Irma-Line, en-

fant de M. et Mme Jean-Claude Boulet, née Alfreda Caron. Parrain et marraine M. et Mme Louis Aimé Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

WALSH — M. et Mme Guy Walsh, Gisèle Robin, annoncent la naissance d'une fille, Marie-Paquerette-Guyline, baptisée le 6 avril. Parrain et marraine M. et Mme Roland Simoneau, oncle et tante de l'enfant.



Biscuits à thé

Fancy Mix

Midget au chocolat

parmi les meilleurs biscuits
LES BISCUITS MONTMAGNY
sont encore
LES MEILLEURS



BISCUITS MONTMAGNY INC.

MONTMAGNY, QUÉBEC

EN VENTE CHEZ VOTRE ÉPICIER



Cette jeune fille sourit parce qu'elle a économisé

Et comment a-t-elle économisé? En faisant relier ses manuels de classe, ce qui l'a exemptée d'avoir à en acheter des neufs.

VOUS pouvez faire comme cette jeune fille avertie, VOUS, hommes d'affaires, professionnels, instituteurs et institutrices, communautés, etc., en nous confiant tous les travaux de reliure que vous désirez faire exécuter.

Nous serons heureux de vous conseiller sur le choix de la reliure appropriée à vos volumes, manuscrits, collections, etc.

Rendez-vous à nos ateliers

Les EDITIONS MARQUIS Ltée

Imprimeurs-Relieurs

31, rue St-Thomas

Téléphone : 37





Le JARDIN DES DAMES



EDITORIAL



Quand
tout va bien...

— ★ —

Tout homme a besoin d'un être qui a foi en lui, d'une femme qui se tient à ses côtés quand tout va mal, d'une femme qui sache lui dire que rien n'ébranlera la confiance qu'elle a mise en lui; ni les circonstances adverses, ni les moqueries; ni les revers de fortune ni les malchances. Si la femme abandonne son mari, qui donc la soutiendra?

La foi est la plus agissante qualité humaine. Elle refuse d'accepter toute défaite comme finale; c'est un reconstituant moral, qui rétablit la confiance. Un homme qui sent que son épouse reste à ses côtés et a confiance en lui ne peut être un raté, pour elle et pour mériter sa confiance il fera des efforts surhumains pour surmonter les obstacles.

L'encouragement est aussi important pour un homme que l'essence pour un moteur. Il recharge ses accumulateurs mentaux et spirituels. Il peut être le facteur décisif qui change la défaite en triomphe.

Le destin nous frappe tous sur la tête à tour de rôle à un moment de notre vie. Quand il frappe trop fort on en reste étourdi... jusqu'au moment où on entend une voix tendre et affectueuse nous dire à l'oreille: "Peu importe ce qui arrive, il en faut bien davantage pour te jeter définitivement par terre, et je sais que tu peux te relever!"

LOUISE.

POUR LE PRINTEMPS!



● L'éclat du blanc sied à merveille aux jours ensoleillés du printemps! Ce manteau enveloppant en bouclé de molair anglais et de nylon s'amenuise vers le bas en partant d'un large col. Les manches trois-quarts très amples bordées de larges revers et les poches en taillade rehaussent admirablement le chic de cette création.

ETES-VOUS BIENVEILLANTE?

Le paradoxe du repos et du rendement

Chaque année, le retour du printemps nous donne un besoin de renouveler notre milieu. Il faut laver les murs d'une pièce, peindre le plafond d'une autre, changer les rideaux, vernir, cirer, etc. Si vous êtes sédentaire, vous trouverez que le travail manuel du grand ménage vous creuse l'appétit et augmente votre besoin d'énergie. Vous observerez aussi que votre rendement diminue après quelques heures de travail pénible.

Dans l'industrie, où le rendement est d'une extrême importance parce qu'il se traduit en dollars de plus ou de moins, on a étudié l'effet de la nourriture prise à différents intervalles sur la somme de travail produite et l'état nerveux des travailleurs.

L'une des premières conditions d'efficacité d'une journée de travail est la consommation d'un bon déjeuner avant de commencer la journée. Cette recommandation ne s'applique pas seulement aux travailleurs manuels mais à tous: à ceux qui utilisent leur matière grise comme à ceux qui exercent leurs muscles. Le déjeuner qui assure le maximum d'efficacité fournit entre 25 et 30% des calories et des protides de la journée.

Dans l'industrie, on a également étudié l'effet des repos et des collations au cours de la journée. On a trouvé que le fait de prendre un repos au milieu de chaque demi-journée de travail augmentait le rendement des ouvriers. Si ce repos était accompagné d'une consommation de nourriture, l'amélioration de la productivité était encore plus marquée. Alors que les longues périodes entre les repas provoquaient de la tension et de l'irritabilité, les collations entre les repas, compensées par une diminution de nourriture aux repas, prévenaient cette nervosité.

Des expériences de ce genre furent également effectuées chez les enfants. On croit que les contractions de l'estomac qui a faim occasionnent souvent de l'inattention et de la nervosité chez les écoliers. Tant chez les enfants que chez les adultes, les collations qui s'accompagnent des meilleurs résultats sont celles qui contiennent du lait. Le lait a sur les autres aliments ou boissons l'avantage d'être parfaitement équilibré comme aliment et de fournir du calcium. Ce minéral comme vous le savez est essentiel au bon fonctionnement du système nerveux.

Si pour faire votre grand ménage vous devez monter dans des escabeaux, travailler à genoux ou plier vous constatera qu'un gros repas vous empêche de pratiquer ces contorsions. Neuf à douze onces de solides semblent être la gros-

Il ne s'agit pas de trouver tout le monde charmant, de tout approuver, de tout permettre. Mais d'avoir une disposition habituelle pour "rouloir du bien" à autrui et le traiter avec une bonté qui n'exclut ni la justice, ni l'exercice de l'autorité, ni le blâme infligé au mal.

ENTRE AMIS ET RELATIONS

"Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil." Cette maxime de Joubert part d'une exquise bienveillance.

Mais, au contraire, on a une fâcheuse tendance à critiquer, à juger en mauvaise part, à voir de perfides intentions partout. Et cette malveillance qui se manifeste par des pensées sévères n'est pas la pire. Il y a celle qui se plaît à susciter des difficultés, nuisant à l'essor d'une affaire, à la conclusion d'un mariage, à la bonne entente en famille. Elle est inspirée par d'assez vilains sentiments: rancune, jalousie et autres.

Que faire, quand on en est, la victime? Rester calme, agir comme si la malveillance n'existait pas. Il serait même élégant de répondre à la malveillance par la bienveillance: mais oui! le mal peut être vaincu par le bien!

ENTRE CHEFS ET PERSONNEL

Qu'il s'agisse des employés d'une maison de commerce, des ouvriers et ouvrières d'un atelier, d'une usine, des membres d'une administration, la bienveillance du chef doit aller au-delà du respect des droits légaux pour manifester une sincère attention aux intérêts et aux désirs de ses subordonnés: un mot affable, un merci ou une félicitation venant à propos, un blâme sans dureté, parfois une récompense, voilà qui fait respecter et aimer un chef, même exigeant. On le sent humain.

Mais que le bon regard soit réciproque! Pourquoi critiquer, blâmer durement tout ce que font les supérieurs? Ils ont une lourde part de responsabilités et de difficultés. Souhaitez-leur de se tirer de leur tâche ardue pour le plus grand profit de tous, et donnez-leur un concours dévoué, docile, non pas servilement, mais intelligemment.

ENTRE PROFESSEURS ET ELEVES

Il y a des élèves qui déplaisent au professeur: antipathie que peut expliquer tel défaut: la paresse, le désordre, la sottise, le mauvais esprit, mais qui ne devrait jamais se manifester. Le maître bienveillant s'efforce d'améliorer l'enfant au lieu de l'humilier, de le brusquer, de lui faire subir le tontre coup de ses impatiences. Et il est juste, même envers l'élève insupportable.

Mais l'élève a aussi un devoir de bienveillance envers ses maîtres. Combien de débutants,

seur du repas permettant de travailler allégrement.

Puisque vous tenez à faire du grand ménage, Madame, commencez votre journée du bon pied. Mangez un bon déjeuner. Ayez au moins une source de protides au déjeuner: oeuf, morceau de fromage ou lait et céréales. Rappelez-vous que les traditionnelles deux rôties et café ne constituent pas un déjeuner nutritif. Dans le milieu midi, mettez tout de côté, de l'avant-midi et de l'après-midi étendez-vous sur une chaise confortable, les pieds sur une autre chaise ou sur un tabouret et buvez un bon verre de lait froid. Vous verrez comme les gens et les choses vous semblent plus agréables et comme attaquer un travail ardu.



instituteurs ou professeurs, se troublent, perdent leur moyens d'élocution à cause des moqueries d'une classe déchaînée! Trop de science se trouve ainsi perdue, trop de bonne volonté méconnue. "Cet âge est sans pitié", a dit La Fontaine parlant de l'enfance. Dans combien d'écoles peut-on le constater!

ENTRE PARENTS ET ENFANTS

Oui, il y a une "bienveillance" qui doit accompagner l'exercice de l'éducation. Beaucoup d'adolescents se plaignent de n'être pas compris. Est-ce toujours à tort?

Mais les enfants se montrent-ils bienveillants à l'égard de leurs parents? Quand ils arrivent à l'âge où l'on s'aperçoit que les "grandes personnes" ne sont pas impeccables, ils portent des jugements durs et hâtifs; ils se conduisent facilement en égoïste, ne comprenant pas que les aînés se fatiguent, souffrent, cherchent le bien des jeunes et ont besoin de se sentir soutenus par la confiance et l'affection.

Et quand il s'agit des relations entre les beaux-parents et le gendre ou la bru, combien ce serait le cas de mettre en son cœur une intelligente et affectueuse bienveillance!

NOTRE PAYS

Nous l'aimons: pourquoi en disons-nous si facilement du mal? Nous l'aimons: pourquoi ne faisons-nous pas plus d'efforts pour l'aider à se relever? Nous l'aimons: pourquoi ne cherchons-nous pas à mieux connaître son histoire, ses paysages, ses monuments et son admirable langue? Nous l'aimons: que ce soit d'un amour de "bienveillance" qui cherche le bonheur, la prospérité de la patrie et veille sur sa réputation.

LA BIENVEILLANCE: ELEGANCE

Rien ne donne plus de charme à un cercle familial ou mondain que la bienveillance. L'accueil affable, l'abstention de toute médisance ou raillerie, l'attention à mettre chacun à l'aise: si vous avez ce don, on aimera à venir chez vous, on s'y sentira en sûreté, à l'aise. Et vers vous ira la reconnaissance de l'esprit et du cœur.

Berthe BERNAGE.

Pour les constructeurs et les bricoleurs

Bois et matériaux de construction. — Contreplaqués de merisier et B. C. Fir. Spécialité: portes en merisier au meilleur prix du marché.

ARMAND NICOLE

21, rue St-Pierre.

C. P. 424 — Tél.: 253

En face de l'Ecole St-Mathieu

Dr Marcel Laverdière
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue de la Gare.
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél.: 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Dr Em. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny — Tél.: 43

Dr Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique.
8, rue St-Jean-Baptiste.
(Face à l'église St-Thomas).
Tél.: 755 — Montmagny

Spécialiste
à Montmagny: — le samedi
A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
Yeux, Oreilles, Nez Gorge.
449, 3e Avenue — Québec

G.-A. PARIS, D.C.
Chiropraticien
103, rue de la Gare.
Tél.: 823
MONTMAGNY
Cap-St-Ignace. — Tél.: 325

DOCTEUR LAURENT LIZOTTE
Médecine Générale et obstétrique
4, rue de la Gare. — Tél.: 1150 — Montmagny.
(Ancienne résidence Dr J.-M. Bernatchez).
Au service de sa clientèle jour et nuit

**ENLEVEMENT DE LA NEIGE, NETTOYAGE
DES COURS — TRANSPORT GENERAL**
PAUL BRETON
11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables Agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
86, rue de la Gare. — Montmagny. — Téléphone: 895
Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 702
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...
— CONSULTEZ —
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés.
MONTMAGNY
BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste. — Tél.: 92
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

Bureau: 18, Palais de Justice
Montmagny. Tél.: 722
Résidence: 24, Ste-Brigitte,
Montmagny.
Raymond Lortie
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
Commissaire de la Cour Supérieure
Organisation — Administration — Tenue de livres
MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

Service Marial

Celle que les chrétiens appellent "notre vie, notre douleur, notre espérance" et que l'Eglise nomme avec amour la Mère de la Sainte Espérance, c'est la Vierge, mère d'un crucifié dont Elle espère la Résurrection envers et contre tout, parce qu'Il l'a dit.

SERVICE MARIAL,
Montmagny.

DENIS GOBEIL, L.L.L.
AVOCAT
34, rue de la Gare.
Tél.: 1183 — Montmagny.
Heures de bureau: tous les jours,
de 9 h. à 6 h.
Tous les soirs: de 7 h. à 9 h.
"sauf le lundi et le samedi".

7, rue du Palais de Justice
C.P. 11 — Montmagny
Lemieux & Proulx,
—Enr.—
Matériaux de construction.
Bois brut et préparé.
Contreplaqué.
BUREAU: Tél.: 340-W
Paul Lemieux. Tél.: 340-W

Bureau: 592 Rés.: 767
Gonzague Bélanger
NOTAIRE
Assurances Générales.
4, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J.-Baptiste, Montmagny.

ON DEMANDE

Logement chauffé 5 à 6 pièces.
S'adresser à Tél.: 104.

Logement 5 ou 6 pièces avec
entrée 220; de préférence au centre
de la ville. Pouvant être libre
au cours du mois de mai ou de
juin. S'adresser à Tél.: 873.

OCCASION: Si vous demeurez
dans les comtés de Montmagny
et L'Islet, si vous avez 30 ans ou
plus et si vous pouvez disposer
de 5 heures par semaine, travail
facile et intéressant vous per-
mettra de faire \$25.00 ou plus
par semaine. Ecrire à: B. Gau-
dreau C. P. 430, Courrier de
Montmagny.

AVEZ-VOUS UN REVENU
EN PROPORTION DE VOS CA-
PACITÉS? Beaucoup de gens
qui pourraient obtenir un meilleur
revenu sont "captifs" d'un
petit emploi de routine qui offre
très peu de sécurité. Leur
emploi n'est pas certain si les
conditions changeaient quelque
peu. Si c'est votre cas, nous a-
vons quelque chose de sécurité
pour vous. Ecrivez immédiatement
à la Compagnie J. R. Wat-
kins, 350 rue St Roch, Montréal,
Qué.

Aux dames possédant belle per-
sonnalité et disposant de loisirs,
chance de succès dans vente de
cosmétiques garantis. Doraldina
Cosmetic Co., C.P. 18, Station C,
Montréal. Ou adressez vous à
Mme Clarisse Godbout N. Dame
du Rosaire, Qué.

Avec Equipement de \$20, vous
pouvez vous établir dans la pa-
roisse St-Thomas, un commerce
rémunérateur. Territoire bien é-
tabli actuellement disponible. Ar-
gent remis en cas d'insuccès. Re-
venu: \$50, à \$85, par semaine.
JITO - Dépt. 3 - 5130 St-Hubert,
Montréal.

Argent à faire en devenant notre
détaillant. Il y a de la place pour
un homme ambitieux dans notre
organisation. Nécessités pour la
maison et la ferme, cosmétiques
de la plus haute qualité, etc.
Commission élevée. Aucun risque.
Familex, Dépt. 28, 1600 Délovi-
mier, Montréal.

● Horaire des

(Suite de la page 7)

3.05 p.m.—Musie Hall du dimanche
3.55 p.m.—Nouvelles
4.00 p.m.—En avant la musique
4.55 p.m.—Nouvelles
5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes
5.15 p.m.—Chansonnnettes
5.30 p.m.—Nous entendions jadis
5.55 p.m.—Nouvelles
6.00 p.m.—Spectacle Perry Como
6.15 p.m.—Rythmes Sud Américains
6.30 p.m.—Sport magazine
6.45 p.m.—Le quart d'heure de la
sobriété
7.00 p.m.—Le chapelet en famille
7.15 p.m.—Radio-journal
7.25 p.m.—Intermède
7.30 p.m.—Orchestre populaire.
7.55 p.m.—Nouvelles.
8.00 p.m.—Airs célèbres.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
9.55 p.m.—Nouvelles.
10.00 p.m.—Musique de danse.
10.45 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.55 p.m.—Nouvelles sportives.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

AUBAINES

A ST-JEAN-PORT JOLI
Commerce général à St-Cyrille,
établi depuis longtemps, à vendre à
très bas prix.

A STE-LUCIE
Hôtel meublé à vendre. — Bon
chiffre d'affaires.

A BERTHIER
Hôtel de villégiature avec cabines,
à vendre, situé à Berthier.

A QUEBEC
Commerce de pâtisseries, bonbons,
avec atelier, aussi propriété, un étage
et demi.

A MONTMAGNY
Restaurant bien situé avec loyer
peut augmenter vos revenus. Bon
marché.

Poste de commerce avec propriété
et grand terrain, dans la paroisse
St-Mathieu.

Commerce de bijouterie, pharmacie
et lingerie conviendrait pour personne
seule ou autre.

A ST-PAUL
Commerce général, gros chiffre
d'affaires.

Nous avons aussi plusieurs autres
gros commerces que nous ne pou-
vons annoncer. Consultez-nous, nous
pouvons vous guider dans vos achats
d'immeubles et vous faire économiser
beaucoup d'argent.

Pour renseignements concernant
ces offres, s'adresser à:

**Les Immeubles
Montmagny Enr.**
Robert Bernier, gérant
Membre de la Chambre d'Immeubles
3, rue St-Magloire,
Tél.: 105, Montmagny.



A VENDRE

Poêle émaillé blanc, Mont St-Hi-
laire, Bélanger, à l'état neuf;
combiné, gaz propane et char-
bon ou bois. Les grilles du bois
ou charbon n'ont jamais servi.
Aussi, un évier de chambre de
bain et un carosse très propre.
Pour renseignements supplé-
mentaires, s'adresser à 23 rue du
Palais de Justice, Tél.: 617W.

Pour jeune fille, un bicycle de
marque C.C.M. complètement re-
mis à neuf, à vendre à bas prix.
Pour toutes informations, s'a-
dresser à Tél.: 478.

Maison d'un logement, 6 pièces et
deux maisons à revenus situées
dans St-Thomas. S'adresser à J.
Napoléon Bernier, 8 Avenue des
Erables, Tél.: 669.

Maison située à 38 rue de la Ga-
re (en face du Bureau de Postes).
Cause de vente: décès. S'adres-
ser à Tél.: 1167 ou à 2 rue du
Palais de Justice.

Brûleur à l'huile pour poêle de
marque "Breeze" en parfaite con-
dition. S'adresser à Tél.: 666.

Une camionnette (pick-up) de
marque G. M. C. 1952 en très
bonne condition à vendre avec 7
pneus, dont 2 pneus pour la nei-
ge, une chaufferette, une boîte
couverture en bois avec vitres,
deux bords, pouvant servir au
transport d'écoliers ou autre
transport. Millage: environ 33,
000 milles. Prix d'admission: \$800.
Pour toute autre information,
communiquer par téléphone au
numéro 855W.

Poêle électrique Bélanger. Ba-
layeuse électrique. Linge et diffé-
rents articles. Aussi, terrain. S'a-
dresser: 287.

Carosse pour bébé et 1 tricycle
pour enfant. S'adresser à 18 rue
St-Louis, Tél.: 426 entre 6 et 7
heures p.m.

Ecoulement du stock d'épicerie
à 10% d'escompte; ameublement
de magasin à prix d'admission ains-
i que magasin et propriété. Li-
bre à l'acheteur. Adressez-vous
chez J. Daménil Gaumond rue
St-Ignace, Tél.: 232.

Chapeaux, gants, bourses, à prix
de débarras. Aussi ameublement
de magasin de chapeaux. S'adres-
ser à Mme J. Daménil Gaumond,
rue St-Ignace, Tél.: 232.

Terrain situé sur l'Avenue des
Erables Nord. Pour information
s'adresser à Tél.: 214 ou écrire
à G. Laberge B.P. 294, Montma-
gny.

CHALET A VENDRE

A Berthier en Bas, près du fleu-
ve, 5 pièces, eau courante, élec-
tricité, entrée 220 vits. Prix d'au-
baine. S'adresser à Edouard
Gendreau, 8 rue Louise Montma-
gny.

Carosse en très bonne condition;
à prix très avantageux. S'adres-
ser à Tél.: 623.

Une machine à laver "Shor" en
bonne condition; un divan de
studios. Aubaine. S'adresser à:
Raymond Côté, 23 rue St Tho-
mas, Tél.: 498W.

CHALET A VENDRE

A Berthier en bas; vue sur
le fleuve. S'adresser à:
ROBERT GAUDREAU
Tél.: 1188

JEAN-PAUL BOUCHARD

PEINTRE — DECORATEUR — TAPISSIER
SABLAGE DE PLANCHERS

22, 3e Avenue — Téléphone: 406 — Montmagny

A LOUER

Logement situé près de la gare.
S'adresser à Mme Lorenzo Fra-
dette, 22, 7e Rue, Tél.: 57w.

Logement 3 pièces, chauffé, é-
clairé, situé, à 23 rue St Tho-
mas. S'adresser à: Raymond
Côté, Tél.: 498 W ou 758.

Logement situé au Bon Conseil.
S'adresser à: Gérard Coulombe,
38 St Louis, Tél.: 841

Logement pour couple; situé au
premier plancher salon avec sor-
tie sur balcon; chambre à cou-
cher et salle de bain; cuisine a-
vec grandes armoires et sortie
sur un solarium. Réparé et re-
peinturé à neuf. Une partie de la
cave pour entreposage. S'adres-
ser à 18 Ste-Brigitte, Tél.: 542W.

Logement à louer. 4 pièces plus
chambre de Bain. Remis à neuf.
Près de l'église. Tél.: 391.

Logement quatre pièces avec ga-
lerie et cour. Aussi, magasin si-
tué à 3 et 5 rue Ste-Marie coin
St-Jean-Baptiste. S'adresser à:
Abel Bernatchez, 3485 Van Hor-
ne App. 6, Montréal.

Si vous désirez une chambre seu-
le ou une suite meublée ou non,
avec pension si désirée, chauffa-
ge, éclairage, eau chaude à l'an-
née, toutes les commodités, gale-
rie, etc... Convientrait bien
pour couturière, jeune fille ou
jeune homme sérieux. S'adresser
à: Mme Charles Couillard, 101 de
la gare, Tél.: 319.

Logement 3 pièces plus chambre
de bain. S'adresser à Mme Emile
Blais 25 rue St-Jacques, Tél.:
14V.

PARTIE DE SUCRES

Dimanche le 20 avril, à 1:30 h.
p.m., M. Donat Bernier, Route
Trans-Canada, organise une au-
tre amusante partie de sucres à
sa cabane. La musique et la dan-
se sont au programme.

A VENDRE — A LOUER

Logement 4 pièces situé sur la
rue Montcalm, à louer. A vendre,
Radio d'auto avec antenne, à
prix d'admission. S'adresser à
Tél.: 298W.

Le dégel commande plus de prudence

Ne blâmez pas les services
municipaux ou provinciaux de
la voirie s'il y a des trous ou
des bosses dans les rues et les
chemins. Le dégel est la cause
saisonnière de dégâts qui cou-
tent des millions en réparations
aux contribuables tous les ans.
Il faut en prendre son parti et
surtout il faut afficher plus de
précautions au volant d'un vé-
hicule automobile, dit le Comi-
té provincial de sécurité routiè-
re (Prudent'a). Un mauvais
trou dans la chaussée peut
causer une déviation de la di-
rection du véhicule, la perte du
contrôle et le tout résulte en
un accident qui peut être fata-

Marcel Ruelland

Tél.: 363, rue de la Fabrique
DIRECTEUR DE
FUNERAILLES
Ambulance et corbillard
cadillac

LE DIFFÉREND DES CHAUFFEURS SUR LES DIESEL AU PACIFIQUE CANADIEN

IL Y A DEUX ANS, en avril 1956, le Syndicat des chauffeurs demandait des augmentations de salaires et autres bénéfices entraînant un accroissement substantiel de frais.

EN MÊME TEMPS, le Pacifique Canadien proposa, puisque les chauffeurs n'étaient plus nécessaires, de ne plus les employer à bord des locomotives Diesel du service marchandises et du service de manoeuvres.

LE PACIFIQUE CANADIEN proposa également de supprimer à la fois les taux arbitraires, qui ne correspondent plus à un service, et le tarif différentiel des montagnes.

EN DÉCEMBRE 1956, un Conseil fédéral d'arbitrage recommanda des hausses substantielles de salaires et autres bénéfices. En même temps, il constata que les chauffeurs n'étaient pas nécessaires sur les locomotives Diesel du service marchandises et du service de manoeuvres et il fit des recommandations pour la protection de leur emploi. Il conclut également que le paiement des taux arbitraires et du tarif différentiel des montagnes devrait être modifié.

LE PACIFIQUE CANADIEN accepta le rapport du Conseil d'arbitrage.

LE SYNDICAT DES CHAUFFEURS rejeta le rapport et déclara la grève le 2 janvier 1957.

LA GRÈVE SE TERMINA le 11 janvier 1957 aux conditions suivantes:

1. Le Pacifique Canadien consentit à payer une hausse substantielle de salaires rétroactive au 1er avril de l'année précédente et à accorder d'autres bénéfices recommandés par le Conseil d'arbitrage.
2. Le Syndicat et le Pacifique Canadien consentirent à référer la QUESTION DES DIESEL ainsi que celles des taux arbitraires et du tarif différentiel à une COMMISSION ROYALE.
3. Le Syndicat et le Pacifique Canadien consentirent à traiter ces questions à la lumière, et immédiatement après publication, du rapport de la COMMISSION ROYALE.

LA COMMISSION ROYALE KELLOCK de trois juges consacra dix mois à l'audition de 119 témoins et, à la demande du Syndicat des chauffeurs, fit à travers le Canada une série d'enquêtes sur place et fit également des constatations auprès de quatre grands réseaux ferroviaires d'Europe. Cette enquête fut la plus vaste et la plus complète de l'histoire des relations ouvrières au Canada.

DANS SON RAPPORT UNANIME publié le 4 février 1958, la COMMISSION ROYALE constate que:

1. Les chauffeurs ne sont pas nécessaires sur les locomotives Diesel du service marchandises et du service de manoeuvres du Pacifique Canadien que ce soit pour raison de sécurité ou autre.
2. La proposition du Pacifique Canadien pour la protection des chauffeurs contre la perte de leur emploi et de leurs droits d'ancienneté est honnête et généreuse.
3. Les taux arbitraires ne correspondent plus à une réalité et devraient être supprimés et le paiement devrait être fait en se basant sur le service rendu.
4. Le paiement du tarif différentiel des montagnes devrait être supprimé et remplacé par celui du tarif différentiel des vallées.

LE PACIFIQUE CANADIEN a accepté le rapport de la COMMISSION ROYALE KELLOCK ainsi qu'il avait déclaré devoir le faire lors de la création de la Commission.

LE SYNDICAT a rejeté le rapport, en déclarant qu'il ne contenait rien qui lui fut acceptable. Il a agi ainsi en sachant que pas un seul chauffeur n'aurait à perdre son emploi de cheminot s'il a été embauché avant que la proposition d'éliminer les chauffeurs des locomotives Diesel du service marchandises et du service de manoeuvres eut été faite en avril 1956. Dans tout le Canada il y a moins de 100 chauffeurs embauchés après cette date et travaillant actuellement qui peuvent envisager une mise à pied possible.

TOUS LES EFFORTS tentés par le Pacifique Canadien pour régler le différend par des négociations avec le Syndicat des chauffeurs ont échoué.

DURANT DEUX ANS les chauffeurs ont profité d'une substantielle augmentation de salaires. Au cours de ces deux ans, le règlement de la question des Diesel a été remis à plus tard tandis que le Syndicat avait la liberté de continuer la lutte grâce aux discussions de deux enquêtes.

LE PACIFIQUE CANADIEN a un devoir envers le public, celui d'exploiter son chemin de fer efficacement et économiquement.

LE PACIFIQUE CANADIEN, pour remplir ce devoir, a donné avis au Syndicat des chauffeurs que les conclusions de la COMMISSION ROYALE KELLOCK entreraient en vigueur le 11 mai 1958.

CECI EN CONFORMITÉ avec la loi fédérale du travail.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

LE TENNIS SUR TABLE

PING-PONG

par RAYMOND RHEAUME

Les parties de la semi-finale n'ont pu être disputées cette semaine pour plusieurs raisons majeures. Mais la direction a pris entente avec les capitaines d'équipes pour que ces rencontres soient jouées au plus tôt.

Nous verrons donc aux prises ce soir, dans la semi-finale "B": le Lavallée et le Côté à la Légion Canadienne dans leur première rencontre. La deuxième sera disputée soit demain après-midi ou lundi soir.

Egalement demain après-midi, dans la semi-finale "A", le Nicole jouera ses deux matchs si la chose est possible contre le Fréchette au Bûcheron et au Centre Civique.

Les rencontres de la finale ont été fixées à mercredi, jeudi et vendredi si nécessaire les 23, 24 et 25 avril 1958.

Passons maintenant au Tournoi Individuel dont le gagnant se verra attribuer le trophée "Centre Civique". C'est ce soir à 9 heures, que sera tiré au sort les participants de ce tournoi. Les organisateurs sont pratiquement assurés de 40 joueurs qui auront, je crois, une semaine pour faire leur match entre eux.

Un tableau détaillé de ce tournoi sera affiché sur les lieux, afin que tous puissent suivre la marche des événements.

L'on sait que ces rencontres sont de 2 dans 3 et seront disputées au Centre Civique.

Il serait déplorable de voir des joueurs ne pas faire partie de ce tournoi soit par crainte ou soit par négligence de donner leur nom. C'est pourquoi je demande à chaque pongiste qui a déjà donné son adhésion d'essayer d'en amener un avec lui. Si, par exemple, nous avons actuellement 30 participants, et que chacun fait sa part, nous en aurons 60; ce qui serait magnifique.

Je répète qu'aucun argent n'est requis et que TOUS peuvent y prendre part.

Ceux qui n'auraient pas encore donné leur nom pourront le faire ce soir, au Centre à 9 heures, soit en venant ou en téléphonant.

D'ici la semaine prochaine, bonne chance à tous et portez-vous bien.

Raymond Rhéaume
secrétaire.

Au Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet, Inc.

Le président critique sévèrement de jeunes vandales de la région

On nous signale que de jeunes chasseurs se seraient rendus coupables de bris à la propriété dans la région de Montmagny. Je ne devrais pas leur donner le nom de chasseur, car c'est un outrage à faire aux vrais chasseurs que de donner un tel qualificatif à ces jeunes insensés qui tirent de droite à gauche sans se soucier des dommages et des accidents qu'ils peuvent causer.

Je doute que ce soit des membres du Club, mais de toute façon, nous désapprouvons entièrement de tels actes et nous serions très heureux de connaître ces vandales afin de les expulser de nos rangs, si par malheur ils étaient de nos membres.

Nous n'avons pas fondé un Club de Chasse et de Pêche pour exercer la destruction, mais bien pour propager la conservation. Nous organisons bien des tournois de chasse et de pêche mais toujours en conformité avec les

lois de la chasse et de la pêche. Nos tournois sont toujours organisés dans un but récréatif et afin de permettre à nos membres d'exercer leurs sports favoris tout en démontrant leur habileté et ainsi se mériter les prix qui sont offerts aux meilleurs chasseurs ou pêcheurs.

Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement nos journaux locaux de l'hospitalité qu'ils nous ont accordée dans le passé.

Ls-Ph. Gamache, prés.

Quilleurs ! Quilleuses !

Les amateurs de quilles qui désirent participer au 18e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada de Petites Quilles Inc., qui se tiendra du 27 avril au 1er juin 1958 au Centre Durocher, à Québec, peuvent se procurer leur billet d'inscription ici même à Montmagny. Ils devront s'adresser à M. Raymond Rhéaume, tél.: 256-W pour se les procurer. Le prix d'inscription est de \$2.50 (huit parties) pour les hommes, et \$1.25 (quatre parties) pour les dames.



POUR VOUS, PECHEURS

LES REGLEMENTS DE LA PECHE EN 1958

TRUITES: La pêche commencera le 16 avril, soit le troisième mercredi du mois, sauf dans les rivières à saumon où elle ne commencera que le 15 mai au lieu du 5 mai comme dans le passé.

MASKINONGE: Ce poisson était le seul dont la taille minimum se mesurait au bout du museau au centre du V de la queue; à l'avenir, il se mesurera comme tous les autres du bout du museau au bord postérieur de la queue.

DORE: Autrefois, la longue saison du doré, du 16 au 15 avril de l'année suivante, ne s'appliquait qu'au nord du 47° parallèle de latitude à l'exception de la réserve de Kipawa; à l'avenir une longue saison du 11 mai au 15 avril s'appliquera dans cette même région et dans les territoires au sud des routes 8, 29 et 2. Toutefois, dans les Laurentides, la saison ne changera pas et s'étendra du 11 mai au 15 novembre. Cette mesure a été adoptée en vue de protéger la truite puisque la pêche du doré pourrait facilement servir de subterfuge pour pêcher la truite.

BROCHET DU NORD: La saison de pêche sera la même que celle du doré, soit du 11 mai au 15 novembre; toutefois, le brochet du nord se pêche à l'année dans les eaux suivantes: fleuve St-Laurent, rivière Outaouais et dans les comtés de Rouyn Noranda, Abitibi-Est et ouest, au nord-ouest des cantons Sincennes, etc., et Ingall dans Laviolette, Roberval, Lac St-Jean, Chicoutimi, Saguenay et territoires au nord desdits comtés. La limite de prise quotidienne qui était autrefois de 10 brochets ou de 60 livres à l'avenir 15 brochets ou de 60 livres.

SAUMON DE L'ATLANTIQUE: La saison de pêche générale au saumon de l'Atlantique est remise comme autrefois au 15 mai pour durer jusqu'au 31 août, sauf dans certaines eaux qui font l'objet de dates spéciales en raison de la montée tardive du saumon.

TRUITE MOULAC: Les règlements relatifs à cette truite hybride sont les mêmes que ceux qui s'appliquent à la truite mouchetée.

TRUITE BRUNE ET TRUITE ROUGE DU QUEBEC: Tout règlement concernant la taille minimum de ces deux espèces est révoqué comme pour la truite mouchetée.

PROPAGATION DU POISSON: Dans les ruisseaux Perkins Landing et Taylor, tributaires du lac Memphrémagog, toute pêche est interdite à l'année; dans les autres tributaires dudit lac Memphrémagog: the Castle, Channel Bay, Sergeant Bay, Hog's Back, Powell, MacPherson, Bunker et Fitch Bay, toute pêche est interdite avant le 16 juin de chaque année. Cette mesure vise à protéger les frayères des truites arc-en-ciel dans ces tributaires du lac Memphrémagog.

ENFIN, LA PECHE AVEC VAIRONS (MENES)! Pour faciliter la compréhension de la réglementation concernant ces charmants petits poissons, le Surintendant général Jean Duguay a convenu avec le sous-signé de répondre aux questions habituellement posées. Aux écoutes!

1 Q.—Où peut-on pêcher avec des menés et des lamproies vivants?

R.—Partout dans la province, sauf dans les comtés de Montmorency, Charlevoix, Saguenay, Bellechasse, L'Islet, Montmagny, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure, Matapédia et Argenteuil.

2 Q.—Où peut-on pêcher avec des menés ou des lamproies morts?

R.—Partout dans la province, excepté dans les comtés de Montmorency, Charlevoix, Saguenay,

Bellechasse, L'Islet, Montmagny, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure, Matapédia et Argenteuil.

3 Q.—On peut-on transporter les lamproies mortes ou vivantes?

R.—Nulle part dans la province.

4 Q.—Dans quels comtés peut-on transporter des menés morts?

R.—Partout dans la province, sauf dans les comtés de Montmorency, Charlevoix, Saguenay, Bellechasse, L'Islet, Montmagny, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure, Matapédia et Argenteuil. Toutefois, pour la pêche fluviale et en hauteur, on peut les transporter sur les routes 15, 1, 10 et 6 qui traversent ces comtés, exception faite cependant pour la partie de la route 6, de Ste-Flavie à Matapédia, où aucun transport n'est permis.

5 Q.—Dans quels comtés peut-on transporter des menés ou des lamproies vivants par eau?

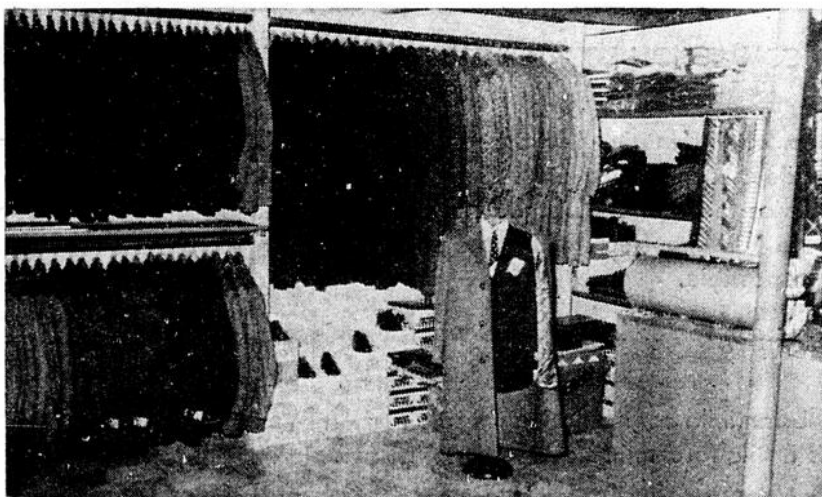
R.—Partout dans la province, sauf dans les comtés de Montmorency, Charlevoix, Saguenay, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure, Matapédia et Argenteuil.

6 Q.—Dans quels comtés peut-on transporter des menés vivants par terre ou par air.

Pêcheurs
allez-y!



NOUVELLEMENT RENOVE



Robert "Bob" Normand est heureux d'annoncer que l'agrandissement qu'il a fait subir à son magasin est maintenant terminé.

Cette transformation a été effectuée afin de pouvoir loger un plus grand choix de marchandises et donner ainsi meilleure satisfaction à sa clientèle. Vous pourrez maintenant bénéficier d'un choix d'au delà de 200 habits et paletots, vestons sport, chemises B.V.D., régulières ou sport, ainsi que de plusieurs autres marques réputées, souliers, bas, cravates, etc.

Robert "Bob" Normand garde toujours à la disposition de sa clientèle sa spécialité d'habits faits sur mesures, de marque Regency Clothes, Sterling Clothing, à des prix à partir de \$55.00 jusqu'à \$175.00

RENDEZ-VOUS DES MAINTENANT VISITER LE MAGASIN DU CHIC SPORTIF DE

ROBERT "Bob" NORMAND

45 rue St-Jean-Baptiste, (en face du magasin Thrift).

M. Létourneau Inc.

Matériaux de construction

Tél.: L'Islet 25-s-12

Montmagny 353w

Economie - Qualité - Service

R.—Dans tout le territoire au sud de la route 8, de Sheenboro à Lachute; au sud de la route 41, de Lachute à Berthierville; au sud de la route 2, de Berthierville à Québec et au sud de la route 15, de Québec jusqu'au pont de l'île d'Orléans.

7 Q.—Dans les lacs à truite, peut-on pêcher avec des menés vivants ou morts?

R.—En dehors des comtés de Montmorency, Charlevoix, Saguenay, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure, Matapédia et Argenteuil où l'interdiction complète est en vigueur en ce qui concerne la pêche, la possession, la vente ou le transport de menés vivants ou morts, il est permis de pêcher avec des menés morts ou vivants dans les lacs à truite, pourvu que ces menés proviennent de ces mêmes eaux.

8 Q.—Les règlements concernant la pêche avec des menés s'appliquent-ils aux parcs et aux réserves?

R.—Dans les parcs de la Gaspésie, des Laurentides et les réserves des Chic-Chocs, Petite Cascapédia, Matane, rivière St-Jean et Port-Daniel, Mingan et rivière Romaine, tout transport, possession, achat, vente de menés et toute pêche avec ces poissons est illégal. Dans tous les autres parcs et réserves, on peut pêcher avec des menés vivants ou morts. On ne peut pénétrer dans les réserves de Chibougamou, Mistassini et dans le parc de la Vérendrye avec des menés vivants; toutefois, on peut le faire avec des menés morts. A l'intérieur des réserves de Kipeka, Chibougamou, Mistassini et des parcs de La Vérendrye et de la Montagne Tremblante, il est permis de transporter des menés morts. Toutefois, le transport des menés vivants n'est permis que par eau.

Un événement qui viendra récompenser nos joueurs de hockey

"LA SOIREE DU HOCKEY"

C'est samedi soir, le 26 avril prochain, que la Ligue Intermédiaire de Hockey de Montmagny procédera officiellement à la clôture de ses activités pour la saison 1957-58. A cette occasion, une magnifique soirée sera donnée au Centre Sportif du Club des Raquetteurs "Le Bûcheron" au cours de laquelle on en profitera pour récompenser le talent et les mérites des joueurs du populaire circuit du président Jean-Noël Blouin. On procédera à la remise des trophées et coupes aux clubs et joueurs gagnants et de souvenirs aux autres joueurs qui ont été moins chanceux au cours de la saison mais qui tout de même ont fourni un bel effort et surtout ont démontré un bel esprit sportif. Ce sera pour tous les joueurs de la Ligue Intermédiaire, "LA SOIREE DU HOCKEY".

Plusieurs personnalités de l'extérieur et de notre ville prendront part à cette manifestation populaire. Qu'il suffise de mentionner les noms de l'hon. Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet à la Chambre des Communes; l'hon. Antoine Rivard, Solliciteur Général de la province, ministre des Transports et Communications et député de Montmagny à la Législature provinciale; de l'hon. Jos. Boulanger, Conseiller Législatif; de Son Honneur le maire Louis-O. Roy, de Montmagny; de M. Narcisse Boulanger, maire de la municipalité St-Thomas; de M. Jean-Noël Blouin président de la Ligue Intermédiaire de Hockey et de plusieurs autres personnalités de marque qui prendront part à cette soirée et qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Quelques allocutions de circonstances seront prononcées au début de cette soirée par les invités d'honneur. Au cours de cette même soirée, on en profitera pour dévoiler le nom des joueurs qui ont été choisis pour faire partie de l'équipe d'étoiles de la Ligue Intermédiaire de hockey pour la saison 1957-58. Aussi quelques noms de

joueurs gagnant de différents trophées individuels jusqu'ici inconnus seront connus.

Depuis quelques années, cette soirée de clôture de fin de saison du hockey est devenue très populaire et à chaque occasion, elle a laissé de bons et heureux souvenirs tant pour les joueurs que pour tous ceux qui y prirent part. De nouveau, cette année, cette Soirée du Hockey promet d'être très intéressante et est déjà assurée de surpasser les succès des années précédentes. C'est un bel hommage à rendre à tous nos dirigeants, instructeurs et joueurs de hockey qui se dévouent tant pour la cause de notre sport national en notre ville.

Si cette soirée procure certaines émotions aux instructeurs et joueurs de hockey, elle procure également une vive satisfaction à tous les autres participants. C'est une excellente occasion de passer une soirée agréable puisque l'on y danse. En effet, cette année on a réservé les services de l'excellent orchestre de Paul Marcoux, de Québec, qui fera les frais de la musique de danse. De plus, une discuse populaire, Huguette Lachance, de Québec que l'on a déjà pu voir et admirer les talents d'artiste à la télévision québécoise sera l'artiste invitée à cette occasion.

Cette soirée chargée sera bien remplie et devrait attirer comme par les années passées un grand nombre de personnes. Rien n'a été ménagé pour faire de cette soirée un autre succès et tous devraient emporter un souvenir mémorable de cette soirée de splendeur. Les cartes sont déjà mis en vente et elles s'envoleront rapidement. Toutes les personnes intéressées à assister à cette manifestation en l'honneur de nos joueurs de hockey locaux se doivent de se procurer leur carte d'admission immédiatement s'ils ne veulent pas être déçus quand arrivera l'heure de cette soirée. On peut se procurer sa carte d'admission en s'adressant au président de la ligue, M. Jean-Noël Blouin ou à M. Guy Blouin, le propriétaire de Universel 5-10-15.

Roy Campanella se souvient...

Roy Campanella, receveur des Dodgers de Los Angeles, qui a été victime d'un sérieux accident d'automobile qui l'a presque totalement paralysé, a fait parvenir un télégramme à leur souhaitant bonne chance ses coéquipiers, mardi dernier, pour leur joute d'ouverture contre les Giants à San Francisco.

Le pilote Walter Alston a lu le télégramme de Campanella dans la chambre des joueurs. "Je ne puis être parmi vous mais je suis avec vous par la pensée. Je souhaite que la joute d'ouverture soit le début d'une saison formidable pour une grande équipe," de dire le télégramme.

Les records en faveur des Canadiens

Voici le record des Canadiens contre les Bruins dans les séries:

- 1929: Boston gagne la série en trois parties.
- 1930: Les Canadiens gagnent en 2 parties (finale).
- 1931: Les Canadiens gagnent en cinq parties.
- 1937: Les Canadiens gagnent en trois parties.
- 1943: Boston gagne en cinq parties.
- 1946: Les Canadiens gagnent en 5 parties (finale).
- 1947: Les Canadiens gagnent en cinq parties.
- 1952: Les Canadiens gagnent en sept parties.
- 1953: Les Canadiens gagnent en 5 parties (finale).
- 1954: Les Canadiens gagnent en quatre parties.
- 1955: Les Canadiens gagnent en cinq parties.
- 1957: Les Canadiens gagnent en 5 parties (finale).

Les Canadiens de Montréal ont rencontré les Bruins de Boston quatre fois dans les séries finales de la coupe Stanley et ils l'ont toujours emporté. Ils ont aussi battu les Bostonnais six fois dans les premières rondes. Ils ont subi la défaite deux fois en 1943 et en 1929.

Pollock heureux heureux...

Sam Pollock, l'instructeur des Canadiens d'Ottawa-Hull, a une double raison d'être heureux alors que son club mène par deux victoires contre une défaite sur les Marlboros de Toronto dans la présente finale junior de l'Est du Canada en vue de l'obtention de la coupe Memorial.

Et puis, la ligue Senior "A" de l'Ontario a consenti cette semaine à prendre les Canadiens dans ses rangs, la saison prochaine.

Pollock n'a pas encore accepté officiellement l'invitation, mais il est probable que le club d'Ottawa se joindra au circuit senior ontarien.

FOOTBALL

Les Alouettes et les Rough Riders d'Ottawa inaugureront leur saison locale, le 19 août prochain, dans la métropole et dans la capitale fédérale respectivement. Ottawa recevra Toronto dans une joute du soir qui sera télévisée.

Les Tiger-Cats de Hamilton rencontreront les Alouettes à Montréal au crépuscule. Le secrétaire du Big Four, Wes Brown, a révélé que deux joutes du soir seront télévisées la saison prochaine. L'autre aura lieu à Ottawa également contre les Alouettes, le 6 septembre, un samedi.

Le magazine 'Hockey Pictorial' fait ses choix pour la saison 1957-58

Le vétéran Gordie Howe, des Red Wings de Détroit, a été choisi le joueur de l'année et Toe Blake, des Canadiens de Montréal a été choisi le meilleur instructeur de la ligue Nationale par le magazine Hockey Pictorial.

Hockey Pictorial, une publication mensuelle, a décerné les honneurs suivants dans son numéro d'avril:

Le meilleur exécutif — Wren Blair, de l'équipe de Whitby, Ont., qui a gagné le championnat mondial du hockey amateur en Europe.

Le plus sensationnel retour au jeu — Bronco Horvath, des Bruins de Boston.

La meilleure recrue — Bobby

Hull, des Black Hawks de Chicago.

L'exploit de la saison — Phil Watson conduisant ses Ragers de New York à la deuxième place dans le classement final de la ligue Nationale.

Le joueur procurant le plus de sensations dans une joute — Elmer Vasko, des Black Hawks de Chicago.

La plus brillante nouvelle étoile — Henri Richard, des Canadiens de Montréal.

La plus grande contribution à la cause du hockey — Al Leader, président de la ligue Professionnelle de l'Ouest.

Le meilleur de la ligue Américaine — Frank Mathers, joueur-instructeur des Bears de Hershey.

Les Royaux de Montréal joueront de nouveau au stade de Québec

Une fois contre chacun de leurs rivaux

Les Amis du Baseball à Québec ont convoqué les membres de la presse, de la radio et de la télévision à une conférence de presse tenue mardi après-midi chez Dumais Ltée, afin de leur communiquer les plus récentes informations concernant la visite des Royaux de Montréal de la ligue Internationale de baseball dans une série de sept joutes régulières dans la vieille capitale. Après que le gérant général René Lemyre eut annoncé officiellement la visite des Royaux à nouveau cette saison à Québec, lors d'un banquet de la Chambre de Commerce de Québec il y a à peine quelques semaines, André Barnard, président des Sports Laurentiens, a fait des démarches depuis auprès de la direction des Royaux, afin de connaître les dates officielles des sept joutes que disputeront les Royaux à Québec cette saison. Il a profité de l'occasion en même temps pour lancer un appel aux amateurs de baseball québécois ainsi qu'à ceux de la région afin de se procurer leurs billets de saison dès maintenant, tout en supportant les deux Chambres de Commerce de Québec qui ont pris une part active afin d'amener une fois de plus du baseball professionnel à Québec cette année. On sait que plusieurs amateurs de baseball de Montmagny ont assisté à ces séries de joutes des Royaux à Québec l'an passé et que cette année ils ne manqueront pas l'occasion de

voir le club montréalais à l'oeuvre.

Voici maintenant les dates officielles des sept joutes des Royaux à Québec cette saison:

- 17 mai: Rochester
- 24 mai: Columbus
- 14 juin: Miami
- 12 juillet: Buffalo
- 2 août: Richmond
- 9 août: La Havane
- 23 août: Toronto

On déterminera plus tard si deux joutes de ce calendrier cédant Richmond et Toronto seront reportées le 28 juin et le 5 juillet. Advenant un changement dans un tel cas, les dates seront publiées sans délai. Les amateurs de baseball sont donc priés de noter que les billets de saison pour cette série de sept joutes des Royaux au stade municipal de Québec sont maintenant disponibles. On peut se procurer les billets au stade municipal en signalant LA 5-7478 ou en écrivant aux Sports Laurentiens, Case Postale 3184, Québec.

Ray Robison choisi athlète du mois

Ray "Sugar" Robinson a été choisi le meilleur athlète professionnel du mois de mars et il devient ainsi un candidat sérieux à l'trophée Hickok, décerné annuellement au meilleur sportsman. Robinson a repris le leur professionnel dans les championnats poids moyen mondial en battant Carmen Basilio le mois dernier. Ken Venturi a fini deuxième dans le scrutin, suivi de Maurice Richard, du Canadien et du jockey Willie Shoemaker.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession. Puis-je vous être utile?
L.P. FORTIN
3e Avenue — Tél.: 980
C. P. 1033
MONTMAGNY.
SUN LIFE DU CANADA

Moteurs Hors Bord Mercury et Elto

3 c. v. à 70 c. v.

PRIX A PARTIR DE \$139.50

Nous avons en mains coques en contreplaqué moulé de 12' à 16' — Bateaux Paaceship, en contreplaqué. Bateaux Aluminium et Fiberglass Princecraft.

NOS PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION

RAYCO MARINE & ACC.

29, rue St-Thomas — Tels.: 758 ou 498-W
MONTMAGNY, Qué.



Deux résolutions du Conseil de Ville relatives à la presse 'jaune'

ATTENDU que plusieurs imprimés obscènes et à scandales inondent depuis trop longtemps certains étalages de notre ville, de notre province et même de notre pays,

ATTENDU que d'éminentes personnalités civiles et religieuses de différentes croyances se sont entendues pour lancer le cri d'alarme à ce sujet,

ATTENDU que les moyens efficaces de vaincre cette forme de sabotage dépassent les possibilités de notre Conseil. Il est proposé par l'échevin Léo Laberge et secondé par l'échevin Roméo Caron et **RESOLU** à l'unanimité

QUE ce Conseil demande aux autorités compétentes d'adopter le plus tôt possible des mesures efficaces et énergiques contre la publication, la distribution et la vente de toutes publications incitant au désordre sexuel ou à tout autre crime par leurs gravures ou par leurs descriptions et

QUE des copies de cette résolution soient adressées immédiatement à l'Honorable Ministre de la Justice à Ottawa, à l'Honorable Solliciteur Général de la Province et à l'Honorable Jean Lesage.

ATTENDU que plusieurs publications obscènes et à scandales inondent depuis trop longtemps certains étalages de notre ville;

ATTENDU qu'une grande campagne d'épuration gagne sans cesse du terrain dans toute la Province à la demande de personnalités civiles et religieuses éminentes,

ATTENDU que la Ville de Montmagny s'est souvent distinguée dans la défense des plus nobles causes;

*Il est proposé par l'échevin Robert Morin et secondé par l'échevin Adolphe Corneau et **RESOLU** à l'unanimité*

Que ce Conseil appuie fortement tout mouvement en faveur des bonnes lectures,

QU'une demande soit transmise immédiatement aux vendeurs de journaux, livres, magazines et revues de cette Ville aux fins de bien accueillir les membres du comité des bonnes lectures et de s'assurer ainsi les honneurs qui seront décernés aux vendeurs respectueux de leur clientèle,

QU'une proclamation soit adressée le plus tôt possible par notre radio et nos hebdomadaires locaux à la population de notre Ville demandant la collaboration de tous et de chacun dans une lutte à finir contre les journaux, livres, magazines et revues qui poussent les gens au désordre sexuel ou à tout autre crime par leurs gravures ou leurs descriptions.

La Semaine de la Fierté Rurale

La Semaine de la Fierté Rurale, édition 1958, se déroulera du 4 au 15 mai prochain. Le thème développé cette année sera le suivant: "VIVRE SELON SES MOYENS". — "LE CHRÉTIEN VIT-IL SELON SES MOYENS?" Plusieurs forums, débats et discussions sont inscrits au programme et tenteront de répondre à ces questions: Le chrétien 1958 est-il libre ou esclave en face de l'argent, se laisse-t-il dominer par lui? L'argent lui permet-il de s'épanouir mieux ou de ne jamais être satisfait. Le chrétien 1958 a-t-il foi en la Providence après avoir fait tout son possible?

L'ouverture officielle de cette "Semaine de la Fierté Rurale" aura lieu le dimanche, 4 mai, à St-Jean-Port-Joli. Le 8, 9 et 10 mai sont réservés à des discussions d'équipe. Le 11 mai: sermon spécial à l'église et vente de rubans, les 12, 13 et 14 mai: Messes des Rogations. Le 15 mai, jour de l'Ascension, une grande soirée populaire est inscrite au programme.

POUR VOTRE DEMEURE ACTUELLE OU FUTURE

CHAUFFAGE A L'HUILE TIMKEN
Silencieux et Automatique A FLAMME MURALE

Si le coût du chauffage était affiché sur chaque toit, tous les propriétaires exigeraient le chauffage à l'huile TIMKEN automatique et silencieux à flamme murale. Economie d'huile prouvée scientifiquement avec un brûleur à l'huile TIMKEN sur un brûleur à pression ordinaire. 25% d'économie. Une installation TIMKEN est synonyme de haute qualité allée à un maximum d'économie de fonctionnement. Il existe un brûleur TIMKEN pour tous genres de fournaies. Estimés gratuits. S'adresser à:

RAYMOND LEVESQUE
23, Blvd Louise — C.P. 381 — Tél.: 685 — Montmagny.
VENTE — INSTALLATION — SERVICE — REPARATION

J.-A.-Y. Bouchard, Inc.
765, Côte d'Abraham — QUEBEC — Tél.: LA-9-3351

Au Centre Sportif "Le Bûcheron", Inc.

Le Club de Raquetteurs "Le Bûcheron" tenait mercredi soir dernier une assemblée générale à son local de l'Avenue des Bouleaux, dans le but de choisir une nouvelle administration pour l'année 1958-59. A cette occasion les directeurs élus furent MM. Jean-Noël Blouin, Jean-Paul Beaumont, Noël Couillard, Benoît Morin, Gérard Blanchet et Laurin Létourneau ainsi que M. Maurice Marquis, président sortant de charge.

A la suite de cette élection, M. Armand Nicole qui avait dû donner sa démission pour des raisons personnelles proposait comme remplaçant M. Patrice Coulombe qui fut élu à l'unanimité.

Avec la fin de ce terme, le président sortant de charges, M. Maurice Marquis, fit connaître ses intentions de ne plus accepter la charge de président. Ce dernier avait été président du Club pendant ce dernier terme de cinq ans et pendant plusieurs années auparavant. Il remercia les membres de lui avoir accordé leur collaboration pendant ces nombreuses années au cours desquelles il avait fait tout son possible pour faire progresser le Club en y apportant de nombreuses améliorations. En remerciant les membres de direction qui l'avaient toujours bien secondé, M. Marquis les assure qu'il ne les quitte pas totalement puisqu'il continuera de travailler avec eux comme directeur du Club. Après avoir fait part aux membres du Club d'un projet d'agrandissement et d'amélioration à la bâtisse du Club, il mentionne son désir de voir les jeunes continuer sa tâche car c'est à leur intention surtout qu'il a préparé ce projet d'amélioration afin d'organiser d'une manière plus complète et intéressante les loisirs de la grandissante famille des membres du Club et afin de mettre à la portée de tous les sports si nécessaires au développement de la jeunesse. Il termine en souhaitant bonne chance au

nouveau bureau de direction.

Les nouveaux directeurs élus se réunirent après cette assemblée afin de former le nouveau bureau de direction. Il fut proposé par le président sortant de charge, M. Maurice Marquis, que M. Jean-Noël Blouin soit le nouveau président du Club.



● **M. JEAN-NOËL BLOUIN**, élu cette semaine Président du Club, Le Centre Sportif "Le Bûcheron", Inc., pour le terme 1958-59. M. Blouin est agent d'assurance pour la Montreal Life Insurance Co., pour le district de Montmagny. Il faisait partie du bureau de direction du Club depuis plus de 8 ans.

Cette proposition fut acceptée unanimement. Le bureau de direction se compose maintenant comme suit: Président, Jean-Noël Blouin; 1er vice-président, J.-Paul Beaumont; 2ème vice-président, Benoît Morin; Secrétaire, Noël Couillard; secrétaire-trésorier, Léan-

dre Gaudreau; Capitaine, Patrice Coulombe; Lieutenant, Marius Blanchet; Porte-drapeau, Gérard Blanchet; Capitaine de Clairon, Guy Blouin. Directeurs: MM. Maurice Marquis, Roger Dallaire, René Corriveau, Laurin Létourneau, et Robert Collin.

Le comité de bâtisse élu pour cinq ans est composé comme suit: MM. Maurice Marquis, Rosaire Boulet, Laurin Létourneau, Ernest Paré et Paul Rioux.

Commencé dans un atmosphère et un esprit familial, cette assemblée se termina également dans cet esprit de coopération et de bonne entente. L'exposé du bilan financier et des opérations au cours de l'année écoulée est une preuve de plus du progrès et de l'avancement du Club et une preuve que les dirigeants du Club ont bien mérité la confiance que l'on avait mise en eux.

La Fédération Libérale

La Fédération Libérale tiendra une réunion dimanche le 27 avril, dans le local de l'Ecole Beaubien dans le but de choisir des délégués de la région pour assister au grand Congrès Libéral Provincial qui aura lieu les 30 et 31 mai prochain à Québec. Au cours de ce congrès, les délégués devront se choisir un chef. Tous les libéraux sont invités à se rendre en grand nombre à cette réunion.

TRANSPORT GENERAL
SPECIALITE: DEMENAGEMENT, local et longue distance.

Marchandises assurées durant le transport.

TRANSPORT GAULIN, ENR.

88, rue Ste-Brigitte.

Téléphone: 472

Tirage d'un mobilier

La raffle organisée par les Etudiants du Collège a pris fin vendredi le 11 avril. C'est en présence de tous les élèves du Collège qu'on a procédé au tirage du numéro chanceux. L'heureux détenteur du billet chanceux a été M. Michel Coulombe, fils de M. Joseph Coulombe de Cap Saint-Ignace. Félicitations à M. Coulombe.

Les Etudiants remercient très sincèrement les industries "Toussaint et Frères" de St-Jean-Port-Joli pour le don du mobilier de chambre ainsi que M. Jean-Paul Léveillé, propriétaire du "Salon du Meuble de Montmagny" pour avoir mis à leur disposition sa montre de magasin. A tous ceux qui nous ont encouragés par leurs souscriptions, nous disons un cordial merci.

Les Etudiants du Collège.

CINEMA TACHE

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 16, 17, 18, 19 avril.

DON JUAN DE L'ATLANTIQUE

Bob Hope, Rhonda Fleming

Dim. Lun. Mar. - 20, 21, 22 avril.

VERA CRUZ

(Couleurs — Français)

Burt Lancaster, Gary Cooper

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 23, 24, 25, 26 avril.

LES CHAINES DU DESTIN

Barbara Stanwyck, John Lund.

CINEMA LAFONTAINE

Sam. Dim. Lun. - 19, 20, 21 avril.

ISTAMBOUL

(Français)

Errol Flynn, Cornel Borchers

(adm. pour ce film 0.68)

Mardi 22 Avril

CONCERT JEUNESSES MUSICALES

Artiste invité

OTTO JOACHIM, altiste.

au piano, John Newmark

REDUCTION

20%

**SUR TOUS NOS MANTEAUX
POUR GARÇONS ET FILLETES
DE 3 A 10 ANS**

AU BON MARCHÉ

16, RUE DE LA GARE — MONTMAGNY